

**Thomas Paine**

(1737-1809)

Pamphlétaire et révolutionnaire américain

## **LE SENS COMMUN**

**OUVRAGE ADRESSÉ AUX AMÉRICAINS,**

*Et dans lequel on traite de l'origine & de l'objet du  
Gouvernement, de la Constitution Anglaise, de la Monarchie  
héréditaire, et de la situation de l'Amérique Septentrionale.*

Traduit de l'anglais par F. Lanthenas

Publié à Philadelphie (première édition : 1776)

Un document produit en version numérique par Jean-Marc Simonet, bénévole,  
Courriel : [Jean-Marc\\_Simonet@uqac.ca](mailto:Jean-Marc_Simonet@uqac.ca)

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"  
Site web : <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web : <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.

- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue

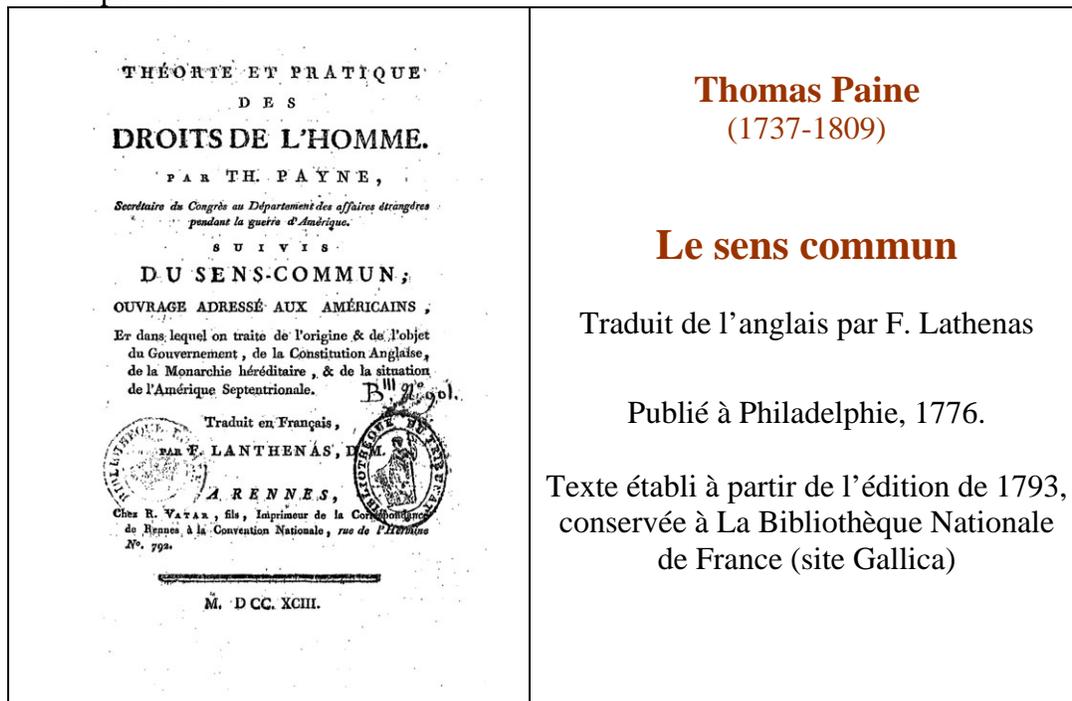
Fondateur et Président-directeur général,

**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marc Simonet, ancien professeur des Universités, bénévole.

Courriel : [Jean-Marc Simonet@uqac.ca](mailto:Jean-Marc.Simonet@uqac.ca)

A partir de :



Polices de caractères utilisées :

Pour le texte: Times New Roman, 14 et 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 10 points.

Pour les titres : Georgia 16 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 5 août 2009 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada



## INTRODUCTION

Les opinions que renferme cet écrit ne sont peut-être pas encore assez à la mode pour être généralement accueillies ; lorsqu'on est accoutumé depuis longtemps à ne pas regarder une chose comme injuste, elle acquiert une apparence superficielle de vérité, et de tous côtés s'élève un cri en faveur de l'habitude ; mais bientôt ce tumulte cesse. Le temps fait plus de prosélytes que la raison.

Comme, en général un long et violent abus de l'autorité conduit à en examiner les bases, (et cela par rapport à des objets auxquels on n'eût jamais pensé si une inquisition sévère n'eût multiplié ses victimes,) comme le roi d'Angleterre a entrepris, sur la foi de sa prérogative, de soutenir le parlement dans ce qu'il appelle ses droits, et comme la nation trop indulgente est cruellement opprimée par cette coalition, elle est indubitablement fondée à scruter les prétentions de l'un et de l'autre, et à rejeter également la tyrannie de tous les deux.

L'auteur de cet ouvrage a soigneusement évité toute personnalité. On n'y trouvera ni censures ni compliments individuels. Les sages, les gens de mérite, n'ont pas besoin des honneurs d'un pamphlet, et ceux dont les sentiments sont absurdes ou contraires aux intérêts de la patrie, s'arrêteront d'eux-mêmes, à moins que l'on ne se donne trop de peine pour les convertir.

La cause de l'Amérique, est à beaucoup d'égards, celle du genre humain. Son histoire offre et offrira plusieurs circonstances qui ne sont pas locales, mais universelles, qui parlent au cœur de tous les amis des hommes, et dont l'issue intéresse leurs affections. Pour peu que l'on ait de sensibilité, on ne peut voir avec indifférence des barbares porter le fer et la flamme dans un pays, déclarer la guerre à tous les privilèges de l'humanité, et faire disparaître ses défenseurs de la surface de la terre ; voilà à quelle classe honorable je me fais gloire

d'appartenir, sans m'embarrasser de la désapprobation de tel ou tel parti.

On a différé de mettre au jour cette nouvelle édition, pour se ménager la facilité de connaître les moyens de ceux qui auraient entrepris de réfuter la doctrine de l'indépendance, s'il y avait lieu ; comme il n'a point encore paru de réponse au *sens-commun*, l'on présume qu'il n'en paraîtra point, le temps nécessaire pour le combattre étant passé, et au-delà.

Philadelphie, le 14 février 1776.

## LE SENS COMMUN

### DE L'ORIGINE & DE L'OBJET DU GOUVERNEMENT, CONSIDÉRÉ EN GÉNÉRAL. — REMARQUES SUR LA CONSTITUTION ANGLAISE.

Quelques écrivains ont tellement confondu le gouvernement avec la société, qu'ils n'ont laissé entre ces deux objets qu'une nuance très faible, ou tout à fait nulle, tandis qu'ils diffèrent beaucoup, non seulement par leur nature, mais encore par leur origine. La société est le résultat de nos besoins ; le gouvernement est celui de notre perversité. La première effectue notre bonheur d'une manière positive, en réunissant nos affections ; le second y contribue négativement, parce qu'il réprime nos vices. L'une encourage les communications mutuelles ; l'autre établit des distinctions. La première protège ; le second punit.

L'état social est un bien dans toutes les hypothèses. Le gouvernement, dans sa perfection même, n'est qu'un mal nécessaire ; dans son imperfection, c'est un mal insupportable ; car, lorsque, sous un gouvernement quelconque, nous souffrons, ou nous sommes exposés à souffrir les mêmes calamités, que nous aurions lieu d'attendre dans un pays où il n'y a point de gouvernement, nous sentons notre misère s'accroître, en songeant que nous-mêmes fournissons les moyens dont on se sert contre nous. Le gouvernement, comme la parure, indique la perte de l'innocence ; les palais des rois sont bâtis sur les ruines du jardin des délices. En effet, si les mouvements de la conscience étaient clairs et uniformes, s'il était impossible de leur résister, tout autre législateur serait inutile. Les choses n'étant point ainsi, l'homme sent qu'il est nécessaire de céder une partie de sa propriété pour s'assurer la jouissance du reste ; et cette résolution est le fruit de la même pru-

dence qui, de deux maux, l'engage à choisir le moindre. Ainsi, la sûreté étant le véritable objet du gouvernement, il s'ensuit nécessairement que le mode de gouvernement, préférable à tout autre, est celui qui nous la garantit avec le moins de frais et le plus d'avantage.

Pour avoir une idée juste et lumineuse de l'objet du gouvernement, supposons un petit nombre d'hommes établis dans un coin isolé de la terre, sans aucune relation avec le reste de leurs semblables, nous aurons l'image précise de la situation primitive des peuples. Dans cet état de liberté naturelle, les premières pensées se tourneront vers la société ; mille motifs leur feront prendre cette direction. La force de l'homme est si peu proportionnée à ses besoins, la nature l'a si peu fait pour une solitude continuelle, qu'il est bientôt forcé d'avoir recours à l'appui d'un autre qui, à son tour, implore le sien. Quatre ou cinq individus réunis pourront élever dans un désert une habitation supportable, tandis que, seul, un homme travaillerait toute sa vie sans rien finir. Il a coupé le bois dont il a besoin, mais il ne peut le changer de place ; s'il est venu à bout de le transporter, il ne peut le faire tenir debout ; et pendant qu'il est ainsi occupé, la faim le tourmente, une multitude de besoins différents l'appellent chacun de leur côté. La maladie, même un léger revers sont pour lui des accidents mortels. Car l'un ou l'autre, dussent-ils ne pas le conduire au tombeau, le mettraient hors d'état de trouver sa subsistance, et le réduiraient à une situation, où l'on pourrait dire de lui qu'il s'éteint plutôt qu'il ne meurt.

Ainsi la nécessité, irrésistible comme la loi de la gravitation, formerait bientôt en société notre peuplade ; et les douceurs mutuelles de cet état compenseraient avec usure les obligations des lois et du gouvernement, tant que la justice présiderait à l'accord de ses membres. Mais comme, excepté le ciel, rien n'est à l'abri des atteintes du vice, par une indispensable fatalité, ils se relâcheraient de leur attachement primitif, à mesure qu'ils surmonteraient les premières difficultés du changement de séjour, difficultés qui les auraient unis dans l'origine. De-là le besoin urgent d'établir une forme de gouvernement qui supplée au défaut des vertus morales.

Un arbre touffu leur présente un emplacement convenable pour une salle publique ; et sous ses branches toute la colonie s'assemble afin de délibérer sur les affaires générales. Il est plus que probable que ses premières lois n'auront d'autre titre que celui de règlements, et

que la mésestime générale sera l'unique châtement de quiconque osera les enfreindre. Chacun aura naturellement droit de séance dans ce premier parlement.

Mais la colonie s'accroît, les affaires croissent en proportion ; les membres de l'état sont plus disséminés, et l'éloignement de plusieurs ne leur permet pas de se réunir à tout propos comme au temps où leur nombre était peu considérable, où leurs habitations se touchaient, où les affaires n'étaient ni importantes ni multipliées. On s'aperçoit qu'il est avantageux de laisser le pouvoir législatif entre les mains d'un certain nombre de représentants choisis dans le sein de la communauté ; on leur suppose les mêmes intérêts qu'à leurs commettants et l'on se flatte qu'ils agiront comme ceux-ci pourraient agir s'ils étaient tous présents. Cependant la colonie continue de s'accroître ; il devient nécessaire d'augmenter le nombre des représentants, et pour qu'ils fassent une égale attention aux intérêts de chaque portion de la colonie, on juge à propos de la partager en un certain nombre de divisions, dont chacune envoie à l'assemblée générale un nombre de représentants proportionné à son étendue. De peur que ceux-ci ne séparent leurs intérêts de ceux qui les choisissent, la prudence fait sentir la nécessité des élections fréquentes, parce que les personnes élues, retournant, dans un court espace, se confondre avec la masse des électeurs, ceux-ci ont pour garant de leur fidélité au vœu général, la crainte où ils seront de donner des armes contre eux-mêmes ; et comme ces changements réitérés établiront un même intérêt dans chaque partie de la communauté, il en résultera qu'elles se prêteront sans effort un secours mutuel, résultat fondamental, d'où dépend la force du gouvernement et le bonheur de ceux qui sont gouvernés, ce qu'on attendait en vain du titre insignifiant de roi.

Voilà donc l'origine et les progrès du gouvernement. C'est un supplément nécessaire à l'insuffisance de la morale. Voilà aussi son but ; savoir, la liberté et la sûreté. Et, de quelque splendeur que nos yeux soient éblouis, de quelques mots sonores que nos oreilles soient chatouillés ; quelque préjugé qui égare nos désirs, quelque intérêt qui obscurcisse notre jugement, la simple voix de la nature et de la raison proclamera la justice de ces aperçus.

L'idée que je me fais du gouvernement est puisée dans un principe que la nature a consacré, et contre lequel échoue l'art des sophistes.

C'est que plus une chose est simple, moins elle est sujette à se désorganiser, plus elle se répare aisément lorsqu'elle en a besoin. Les yeux fixés sur cet axiome ; je vais hasarder quelques remarques sur la constitution si vantée de la Grande-Bretagne. J'avoue que c'était une noble entreprise pour les siècles de ténèbres et d'esclavage où elle fut formée. Quand l'univers était courbé sous le joug de la tyrannie, il y avait une audace généreuse à diminuer quelque peu son autorité. Mais il est aisé de démontrer que cette constitution est imparfaite, exposée à des convulsions terribles, et incapable de tenir ce qu'elle semble promettre.

Les gouvernements absolus, quoiqu'ils soient l'opprobre de la nature humaine, ont au moins l'avantage de la simplicité. Si le peuple souffre, il sait d'où vient son infortune ; il en connaît aussi le remède, et n'a point devant lui, pour s'égarer, un dédale effrayant de causes toujours actives, et d'améliorations toujours illusoire. Mais la constitution anglaise est si excessivement compliquée, que la nation peut souffrir pendant une longue suite d'années, sans être à portée de découvrir où gît le mal. Ceux-ci prétendent le voir dans telle partie de la constitution, ceux-là dans telle autre ; et autant il se rencontre de médecins politiques, autant de divers antidotes nous sont présentés.

Je sais qu'il est difficile de vaincre des préjugés locaux ou enracinés depuis longtemps. Si toutefois nous osons nous permettre d'examiner la constitution anglaise dans ses parties intégrantes, nous n'y verrons que les méprisables restes de deux tyrannies anciennes, récemment combinés avec quelques matériaux de républicanisme.

Elle offre, en premier lieu, les restes de la tyrannie monarchique dans la personne du roi.

Secondement, les restes de la tyrannie aristocratique dans la personne des pairs.

Troisièmement, les matériaux modernes du républicanisme dans les membres des communes, sur la vertu desquels repose la liberté de l'Angleterre.

De ces trois pouvoirs, les deux premiers, à titre d'héritaires, sont indépendants du peuple. Ainsi, dans le sens constitutionnel, ils ne contribuent en rien à la liberté de l'état.

Dire que la constitution anglaise est l'union de trois pouvoirs qui se font réciproquement obstacle, est dire une absurdité. Ou ce propos est insignifiant, ou il ne présente que des idées contradictoires.

En disant que les communes répriment l'autorité royale, on présume d'abord qu'il ne faut rien confier au roi, sans avoir l'œil sur ses actions, ou, en d'autres termes, que le désir du pouvoir absolu est un mal nécessairement attaché à la monarchie ; 2°. que les communes étant chargées de ce soin, sont ou plus sages, ou plus dignes de confiance que le premier magistrat.

Mais comme la même constitution qui donne aux communes le pouvoir de réprimer l'autorité royale en lui refusant les subsides, donne au roi le pouvoir d'arrêter l'action des communes, en lui donnant celui de rejeter leurs autres bills, elle suppose en même temps que le roi est plus sage que ceux qu'elle a supposés plus sages que lui ; or, n'est-ce pas là une véritable absurdité ?

Il y a quelque chose de singulièrement ridicule dans la composition de la monarchie ; elle commence par ôter à un homme les moyens de s'instruire, et cependant elle l'autorise à agir dans des circonstances où il faut toute la maturité du jugement. L'état d'un roi, le séquestre du monde, et cependant les fonctions d'un roi exigent qu'il le connaisse à fond ; d'où je conclus que les diverses parties de ce tout mal ordonné ne cessant de se contrarier et de s'entre détruire, prouvent qu'il est aussi extravagant qu'inutile.

Des auteurs ont ainsi développé la constitution anglaise. Le roi, disent-ils, est un pouvoir, le peuple en est un autre : la chambre des pairs est établie pour venir au secours du roi ; les communes pour venir au secours du peuple. Mais cette définition présente tous les disparates d'une assemblée où règne la discorde ; les expressions ont beau séduire par leur arrangement, à l'examen elles paraissent oiseuses et ambiguës. Dans quelque matière que ce puisse être, les mots arrangés avec toute l'exactitude dont leur construction est susceptible, si on les applique à la description d'une chose impossible, ou trop difficile à saisir pour se prêter à la définition, seront purement des mots sans idée, et quoiqu'ils amusent l'oreille, ils n'apprendront rien à l'esprit. Ici la prétendue explication que je viens de rapporter embrasse, sans le résoudre, un premier problème. D'où le monarque tient-il une autorité à

laquelle la peuple n'ose avoir confiance, et qu'il est toujours obligé de réprimer ? Un peuple sage n'a pu faire un pareil don, et tout pouvoir qui a besoin d'être réprimé, ne saurait venir de dieu. Cependant les mesures préservatives qui entrent dans la constitution, supposent l'existence d'un pouvoir de ce genre.

Mais ces préservatifs sont trop faibles pour leur destination ; les moyens sont hors d'état de répondre à la fin proposée, et tout cet échafaudage tombe de lui-même. Comme un poids plus fort entraîne toujours un moindre poids, et comme toutes les roues d'une machine sont mises en mouvement par une seule, tout ce qu'il reste à savoir, c'est quel est dans la constitution le pouvoir qui a le plus d'influence, car c'est lui qui gouvernera, et quoique les autres ou quelques-unes de leurs parties embarrassent, ou, comme on dit, répriment la rapidité de son mouvement, aussi longtemps qu'ils ne peuvent l'arrêter, leurs efforts sont infructueux : le ressort principal aura enfin le dessus, et le temps le dédommagera de ce qu'il aura perdu quant à la célérité.

Il n'est pas besoin d'énoncer que la couronne est, dans la constitution anglaise, ce pouvoir prédominant ; un autre fait qui saute aux yeux, c'est que tout son ascendant lui vient de la distribution des pensions et des places. Ainsi, quoique nous ayons eu la prudence de fermer une porte à la monarchie absolue, nous avons eu en même temps la simplicité d'en donner la clef au pouvoir exécutif.

L'orgueil national a autant ou même plus de part que la raison au préjugé des anglais en faveur de leur gouvernement, composé de rois, de lords et de communes. Véritablement la sûreté individuelle existe en Angleterre plus que dans quelques autres pays ; mais la volonté royale y forme la loi tout comme en France<sup>1</sup>. La seule différence, c'est qu'au lieu de sortir directement de sa bouche, elle est transmise au peuple sous la forme plus imposante d'un acte du parlement. Le sort de Charles premier a rendu les rois plus rusés, mais il ne les a pas rendus plus justes.

Laissant donc de côté tout orgueil national et tout préjugé en faveur des modes et des formes, il est de vérité constante que, si la couronne n'est pas oppressive comme en Turquie, nous sommes redeva-

---

<sup>1</sup> M. Payne écrivait ceci longtemps avant notre glorieuse révolution. *Note du trad.*

bles de cet avantage à la constitution du peuple, et non à celle du gouvernement.

À l'époque où nous sommes, il est infiniment nécessaire de rechercher les erreurs constitutionnelles du mode de gouvernement adopté par l'Angleterre. En effet, de même que nous ne sommes jamais dans une position convenable pour rendre justice à autrui, tandis qu'une partialité dominante influe sur notre jugement, nous ne saurions nous la rendre à nous-mêmes, tant qu'un préjugé opiniâtre nous tient enchaînés ; et comme l'amant d'une prostituée n'est pas capable de choisir ou de juger une honnête femme, ainsi toute prévention en faveur d'une constitution vicieuse nous ôte la faculté d'en distinguer une bonne.

#### DE LA MONARCHIE & DE L'HÉRÉDITÉ DE LA COURONNE.

Les hommes étant originairement égaux dans l'ordre de la création, cette égalité n'a pu être détruite que par des circonstances subséquentes. On peut, à beaucoup d'égards, mettre de ce nombre la distinction que dûrent établir les richesses et la pauvreté, et cela sans avoir recours aux termes durs et mal sonnans d'oppression et d'avarice. L'oppression est souvent la conséquence des richesses ; elle n'en est jamais ou presque jamais la source ; et, quoique l'avarice empêche un homme de tomber dans l'excès de l'indigence, elle lui inspire en général trop de timidité pour qu'il devienne opulent.

Mais il existe une autre distinction d'un ordre bien plus relevé, à laquelle on ne saurait assigner de raison ni vraiment tirée de la nature, ni déduite de la religion, c'est la distinction des hommes en rois et en sujets. Les sexes sont la distinction établie par la nature ; le ciel nous différencie par nos penchans bons ou mauvais ; mais comment une race d'hommes est-elle venue dans le monde avec une supériorité si éminente sur le reste de ses semblables, et pour former une espèce nouvelle ? Ce problème est digne de notre attention ; il ne l'est pas moins d'examiner si ces êtres privilégiés contribuent à l'infortune ou à la félicité du genre humain.

Dans les premiers âges du monde, suivant la chronologie de l'écriture, il n'y avait point de rois. Il s'ensuivait naturellement qu'il n'y avait point de guerres. C'est l'orgueil des rois qui sème ici bas la discorde. La Hollande, exempte de rois, a joui de plus de tranquillité dans ce siècle, qu'aucun des gouvernements monarchiques de l'Europe<sup>2</sup>. L'histoire de l'antiquité dépose en faveur de cette observation ; car la vie tranquille et champêtre des premiers patriarches offre une image de bonheur, qui s'évanouit lorsque nous passons aux annales des rois juifs.

Les païens furent les premiers qui introduisirent dans le monde le gouvernement monarchique, et les enfants d'Israël le copièrent en ceci. Ce fut l'imagination la plus heureuse que l'ennemi du genre humain pût concevoir pour seconder les progrès de l'idolâtrie. Les païens rendaient les honneurs divins à leurs rois expirés, et l'univers chrétien a renchéri sur cette belle idée, en faisant la même chose pour ses rois vivants. Quelle impiété révoltante que d'appliquer le titre de sacrée majesté à un vermisseau qui rampe dans la poussière au milieu de sa splendeur.

Comme il est impossible de justifier, d'après le droit naturel, dont l'égalité est la base, l'élévation d'un homme si fort au-dessus des autres hommes, il ne l'est pas moins de la défendre par l'autorité de l'écriture. Car la volonté du tout-puissant, déclarée par l'organe du prophète Samuel et de Gédéon, est expressément contraire au gouvernement des rois. Tous les passages anti-monarchiques de la bible ont été commentés avec adresse dans les monarchies, mais incontestablement ils méritent de fixer l'attention des pays dont le gouvernement n'est pas encore formé. Rend à César ce qui est à César, est la doctrine adoptée par les cours ; cependant elle ne prête aucun appui au gouvernement monarchique ; car, au temps où ces paroles furent prononcées, les Juifs n'avaient point de roi ; ils étaient en quelque sorte vassaux des Romains.

Depuis la date de la création, suivant Moïse, près de trois mille ans s'écoulèrent avant que toute la nation des Juifs, égarée par un même

---

<sup>2</sup> Cette tranquillité a été troublée depuis peu ; mais cela même confirme l'idée de M. Payne. Les troubles intérieurs de la Hollande sont venus par la faute des rois, et de ce qu'on avait entrepris de lui en donner un. *Note du trad.*

vertige, demandât un roi. Jusqu'alors la forme de son gouvernement, excepté dans les cas extraordinaires où le tout-puissant se montrait, avait été une espèce de république administrée par un juge et les vieillards des tributs. Elle n'avait point de rois, et c'était pécher que de donner ce titre à qui que ce fut, hormis au dieu des armées. Et lorsqu'on réfléchit sérieusement à l'hommage idolâtre qu'on rend à la personne des rois, on n'est pas surpris que le tout-puissant, toujours jaloux de sa gloire, désapprouvât un mode de gouvernement qui usurpe avec tant d'impiété la prérogative du ciel.

La monarchie est rangée dans l'écriture parmi les péchés des Juifs, pour lesquels un grand châtement leur est réservé. L'histoire de cet égarement mérite une attention sérieuse.

Les enfants d'Israël étant opprimés par les Madianites, Gédéon marcha contre ces ennemis, à la tête d'une petite armée, et grâce à la céleste entremise, la victoire se déclara en sa faveur. Les Juifs enflés de leur succès, et l'attribuant aux mérites de Gédéon, lui proposèrent de le choisir pour roi, en lui disant : « Gouverne-nous, toi et ton fils, et les fils de ton fils. » Jamais tentation ne fut plus attrayante. Il ne s'agissait pas seulement d'un royaume, mais d'un royaume héréditaire. Mais le pieux Gédéon répondit : « Je ne vous gouvernerai point, mon fils ne vous gouvernera point non plus, dieu seul vous gouvernera. » C'était parler d'une manière assez précise. Gédéon ne refuse pas l'honneur qu'on lui offre ; il se contente de nier le droit qu'avoient ses compatriotes de le lui offrir. Il ne cherche pas non plus à les flatter par des remerciements affectés ; prenant le langage positif d'un prophète, il les accuse d'ingratitude envers leur vrai souverain, le roi du ciel.

Environ cent trente ans après, ils tombèrent encore dans la même faute. Il est singulièrement difficile d'expliquer le penchant qu'ils avaient pour les coutumes des idolâtres ; quoi qu'il en soit, profitant de la mauvaise conduite des deux fils de Samuel, qui étaient chargés de quelques soins temporels, ils allèrent, sans préparation et en poussant des cris, trouver ce prophète, et lui dire : « Regarde, te voilà vieux, et tes fils ne suivent point ton exemple. Donne-nous un roi pour nous juger, comme en ont les autres peuples. » (Ici je ne peux m'empêcher d'observer que leurs motifs étaient répréhensibles ; ils voulaient être comme les autres nations ; c'est-à-dire, comme les païens, tandis que leur véritable gloire consistait à leur ressembler le

moins qu'il était possible.) Mais Samuel fut choqué de les entendre dire : « Donne nous un roi pour nous juger. » Il pria le seigneur, et le seigneur lui dit : « Écoute la voix du peuple dans tout ce qu'il t'adresse ; car il ne t'a pas rejeté, il n'a rejeté que moi en ne voulant pas que je règne sur lui. Conformément à tout ce qu'ils ont fait depuis que je les ai tirés de l'Égypte, jusqu'à ce jour, de même qu'ils m'ont abandonné, et qu'ils ont servi d'autres dieux, ainsi font-ils à ton égard. C'est pourquoi écoute-les, proteste solennellement contre leur résolution, et montre leur la manière d'agir du roi qui les gouvernera », (c'est-à-dire, non de tel ou tel roi, mais en général de tous les rois des pays qu'Israël était si empressé de copier. Et, nonobstant la différence énorme des temps et des usages, la peinture qu'en fit Samuel est encore ressemblante.) Samuel rapporta les paroles du seigneur au peuple qui lui demandait un roi, et il lui dit : « Telle sera la manière d'agir du roi qui vous gouvernera ; il prendra vos fils, et les attachera à son service personnel, à la conduite de ses chars ; il en fera ses cavaliers, et quelques-uns d'entre eux courront devant lui. (Tableau tout à fait analogue à la méthode actuelle de la presse.) Il les nommera capitaines de mille et de cinquante hommes ; il leur fera cultiver ses terres, cueillir sa moisson, fabriquer ses machines de guerre, et ce qui entre dans la composition de ses chars, et il prendra vos filles pour apprêter ses deserts, sa cuisine, et son pain. (Ce passage montre le luxe et la vanité des rois aussi bien que leur tyrannie) et il s'emparera de vos plus beaux vergers et de vos meilleurs plants d'oliviers, pour les donner à ses serviteurs, et il prendra la dîme de vos semences et de vos vignes, et les donnera à ses officiers et à ses serviteurs (ceci nous montre qu'une prodigalité intéressée, la corruption et le goût pour les favoris sont les vices permanents des rois) et il prendra le dixième de vos serviteurs et de vos servantes, et vos jeunes gens les plus utiles et vos ânes pour faire son ouvrage, et il prendra la dîme de votre bétail, et vous serez ses valets ; et alors vous gémirez à l'occasion du roi que vous aurez choisi, et le seigneur fermera l'oreille à vos gémissements. »

Ces dernières paroles on trait à la continuation de la monarchie, et le peu de bons rois qui sont venus depuis n'ont ni sanctifié ce titre, ni effacé leur péché originel. Les grands éloges donnés à David ne lui sont point officiellement donnés comme à un roi, mais seulement comme à un homme selon le cœur de dieu. Néanmoins le peuple refu-

sa d'obéir à la voix de Samuel, et il lui dit : « Nous voulons avoir un roi, pour ressembler à toutes les nations, pour que notre roi nous juge, marche à notre tête, et combatte avec nous ! » Samuel continua de les raisonner, mais ce fut inutilement. Il leur représenta leur ingratitude ; tout ce qu'il put leur dire ne servit de rien ; et les voyant donner tête baissée dans leur égarement, il s'écria : « J'irai trouver le seigneur, et il enverra le tonnerre et la pluie, (ces fléaux étaient une punition à cette époque ; on était au moment de la récolte du froment) pour que vous voyiez l'énormité du crime, que vous avez commis à la face du seigneur, en vous choisissant un roi. Samuel appela en effet le seigneur, et le seigneur envoya du tonnerre et de la pluie ; et tout le peuple trembla devant le seigneur et devant Samuel, et tout le peuple dit à Samuel : « Prie pour tes serviteurs le seigneur ton dieu, qu'il ne nous fasse pas mourir, car nous avons ajouté à nos péchés celui de demander un roi ». Ces textes de la bible sont directs et précis ; ils ne sont susceptibles d'aucune interprétation équivoque, ou l'écriture n'est qu'un tissu de faussetés : or, il est certain que le tout-puissant a dans ces passages formellement protesté contre le gouvernement monarchique ; et l'on a grande raison de croire que l'adresse des rois a autant contribué que celle des prêtres à dérober au public, dans les pays soumis au papisme, la connaissance de l'écriture sainte ; car dans toutes les circonstances, la monarchie est au gouvernement ce que le papisme est à la religion.

Ce n'était pas assez des maux de la monarchie ; nous y avons ajouté ceux de l'hérédité des couronnes ; et de même que la première est une dégradation de l'espèce humaine, la seconde, revendiquée à titre de droit, est une insulte et un mensonge faits à la postérité ; car tous les hommes étant originairement égaux, aucun d'eux ne saurait tenir de sa naissance le droit d'assurer à ses descendants une préférence éternelle sur tous leurs semblables ; et supposé qu'un individu mérite de la part de ses contemporains quelques honneurs, renfermés dans les bornes de la décence, il peut se faire que ses descendants soient trop méprisables pour qu'ils leur soient transmis. L'une des plus fortes preuves que nous fournisse la nature, de l'absurdité du droit héréditaire de régner sur les hommes, c'est qu'elle le désapprouve ; autrement elle ne s'en ferait pas si souvent un jeu, en donnant aux états *un âne* à la place *d'un lion*.

Secondement, ainsi que personne ne pouvait dans le principe posséder d'autres honneurs que ceux qui lui étaient décernés, leurs dispensateurs n'avaient aucun titre pour disposer du droit de la postérité ; et, quoiqu'il leur fût permis de dire : « Nous vous choisissons pour notre chef », ils ne pouvaient ajouter, sans se rendre coupables d'une injustice manifeste envers leurs descendants : « Vos enfants et vos petits-enfants régneront sur nous à jamais », parce qu'une transaction aussi extravagante, aussi injuste, aussi contraire à la nature, pouvait, à la prochaine hérédité, les soumettre au gouvernement d'un scélérat, d'un sot. Plusieurs sages, dans leurs opinions particulières, ont toujours traité avec mépris l'hérédité de la couronne. Cependant c'est un de ces maux qu'il n'est pas aisé de faire disparaître, lorsqu'il est une fois établi. Un grand nombre se soumet par crainte, d'autre par superstition, et les plus puissants partagent avec le roi le pillage du reste.

En parlant ainsi, je suppose à la race actuelle des maîtres du monde une origine honorable, tandis qu'il est plus que probable que, s'il nous était donné de lever le voile ténébreux de l'antiquité et de les examiner à leur source, nous trouverions que le premier d'entre eux ne valait guère mieux que le principal brigand d'une troupe effrénée, dont les mœurs sauvages ou la prééminence en fait de subtilité lui obtinrent le titre de chef parmi les voleurs ses camarades, et qui, en étendant son pouvoir et ses déprédations, força les hommes tranquilles et sans défense à acheter leur sûreté par des contributions fréquentes. Cependant ceux qui l'avaient élu ne pouvaient avoir l'idée de déférer à ses descendants un droit héréditaire, parce que cette abnégation perpétuelle d'eux-mêmes était incompatible avec les principes de liberté et d'indépendance dont ils faisaient profession. Par conséquent, dans les premiers âges où il s'éleva des monarchies, l'hérédité de la couronne ne put avoir lieu comme un droit légitime, mais seulement comme l'effet du hasard ou de la reconnaissance ; et comme les registres publics étaient alors extrêmement rares, où qu'il n'y en avait point du tout, et que l'histoire ne subsistant que dans la tradition, était souillée de fables, rien ne fut plus aisé, après quelques générations, que d'imaginer un conte mêlé de superstition, accommodé aux circonstances, à l'exemple de Mahomet, pour inculquer dans l'esprit du vulgaire la notion de ce prétendu droit. Peut-être les désordres apparents ou réels que l'on avait à craindre lors de la mort d'un chef et pendant l'élection d'un nouveau, (car parmi des scélérats les élections ne pou-

vaient pas être fort paisibles) engagèrent d'abord plusieurs individus à favoriser les prétentions à l'hérédité ; d'où il résulta, comme il est arrivé depuis, que l'on finit par revendiquer comme un droit ce qui n'avait d'abord eu lieu que pour éviter un inconvénient.

L'Angleterre, depuis la conquête, a eu quelques bons rois, en très petit nombre, mais elle a gémi sous une multitude de rois pervers : encore, à moins d'avoir perdu le sens, n'oserait-on pas avancer que leur droit sous Guillaume le Conquérant ait été d'un genre fort honorable. Compter pour premier ancêtre le bâtard d'un seigneur français qui débarque à la tête d'une troupe de bandits armés, et qui se constitue roi d'Angleterre contre la volonté des Anglais, c'est avoir une origine bien pitoyable et bien avilissante. À coup sur la divinité ne jouait point là de rôle. Quoi qu'il en soit, il est inutile de perdre le temps à démontrer la folie du droit héréditaire. S'il y a des gens assez faibles pour y croire, qu'ils adorent indistinctement les lions et les ânes, et grand bien leur fasse ! Je ne copierai jamais leur humilité, non plus que je ne troublerai leur dévotion.

Cependant je serais curieux de leur demander comment ils supposent que les rois furent établis dans l'origine. Cette question n'est susceptible que de trois réponses, savoir ; par le sort, par la voie de l'élection, ou par usurpation. Si le premier roi dut sa place à la faveur du sort, voilà pour le second une autorité qui exclut l'hérédité de la couronne. Saül fut tiré au sort, et pour cela le droit de succession n'eut pas lieu, et il ne paraît pas dans ce que nous lisons de cet événement, qu'on ait eu la moindre intention de l'établir. Si le premier roi de telle ou telle contrée fut élu, cela fit de même la planche pour son successeur ; car avancer que la première élection anéantit le droit de toutes les générations subséquentes, c'est professer une doctrine qui n'a pour penchant, soit dans l'écriture, soit chez les auteurs profanes, que celle du péché originel, où l'on suppose le libre arbitre de tous les hommes détruits dans la personne d'Adam. Or, cette comparaison, la seule admissible, n'est rien moins qu'honorable à la cause de l'hérédité. En effet, comme tous les enfants d'Adam péchèrent en lui, et comme tous les humains votèrent dans la personne des premiers électeurs ; comme, dans le premier cas, tous furent, assujettis au démon, et dans le second tous furent assujettis à la souveraineté ; comme Adam sacrifia notre innocence, et les premiers électeurs l'autorité de chacun de nous, et comme ces deux hypothèses nous ôtent la faculté de recouvrer notre

état et nos privilèges primitifs, il s'ensuit incontestablement que le péché originel et l'hérédité de la couronne sont absolument de niveau. Parité honteuse, connexion avilissante et toutefois le sophiste le plus adroit ne saurait imaginer une comparaison plus juste.

Quant à l'usurpation, il ne se trouvera personne assez hardi pour la défendre ; or il est impossible de nier que Guillaume le Conquérant fût un usurpateur. Pour dire la vérité sans déguisement, l'antiquité de la monarchie anglaise ne soutient pas un examen approfondi.

Mais le danger de l'hérédité des trônes est pour le genre humain d'une toute autre importance que l'absurdité de cette institution. Si elle nous garantissait une race d'hommes bons et sages, elle aurait le sceau de l'autorité divine ; mais puisqu'elle prostitue indifféremment le sceptre aux mains de la folie, de la scélératesse et de l'imbécillité, elle tient de la nature de l'oppression. Des hommes qui se regardent comme nés pour régner, et qui regardent les autres comme nés pour obéir, ne tardent pas à devenir insolents. Séparés du reste de leurs semblables, ils sucent de bonne heure le poison de l'importance, et le monde où ils vivent diffère si essentiellement du monde où nous vivons tous, qu'ils ont bien rarement l'occasion de connaître ses véritables intérêts, et qu'au moment où ils prennent à titre de succession, les rênes du gouvernement, ils sont presque toujours les plus ignorants et les plus ineptes de ceux que renferment leurs états.

Un autre inconvénient de l'hérédité, c'est qu'elle expose le trône à être occupé par un mineur, quel que soit son âge, et que pendant toute cette minorité, un régent, à l'ombre du simulacre royal, a mille moyens de trahir le dépôt qui lui est confié, et qu'il en est sollicité par mille séductions. L'infortune des peuples est la même, lorsqu'un roi, usé par la mollesse et les infirmités, touche au dernier période de la faiblesse humaine. Dans ces deux cas, la nation est la proie de tout scélérat qui sait tirer parti des folies de l'enfance ou de la caducité.

Ce qu'on a jamais dit de plus plausible en faveur de l'hérédité de la couronne, c'est qu'elle préserve une nation des guerres civiles. Si cette proposition était juste, elle serait digne de considération ; mais c'est la plus grande fausseté dont on ait jamais leurré le genre humain. D'un bout à l'autre, l'histoire d'Angleterre la dément. Trente rois et deux mineurs ont régné sur cette terre de confusion depuis la conquê-

te, et dans cet espace, en y comprenant la révolution, il n'y a pas eu moins de neuf guerres civiles, et dix-neuf rébellions. Ainsi au lieu de contribuer au maintien de la paix ; l'hérédité en est l'ennemie, et détruit la base même sur laquelle elle semble reposer.

Les querelles des maisons d'York et de Lancastre, pour la couronne, et pour le droit de succession, inondèrent la Grande-Bretagne de sang durant une longue suite d'années. Henri et Édouard se livrèrent douze batailles meurtrières, sans compter les escarmouches et les sièges ; deux fois Henri fut prisonnier d'Édouard, qui le fut ensuite de Henri, et, tant le sort de la guerre est incertain, tant on doit peu compter sur l'humeur d'un peuple, quand les disputes de ses chefs n'ont pour objet que des intérêts qui leur sont personnels Henri fut conduit en triomphe du sein d'une prison dans un palais, et Édouard obligé de quitter son palais pour fuir chez l'étranger. Cependant, comme les nations ne persistent guère dans les changements soudains, Henri, à son tour, fut renversé du trône, et l'on rappela Édouard pour le remplacer ; le parlement se rangeant toujours du côté du plus fort.

Cette querelle commença sous le règne de Henri VI, et n'était pas encore absolument terminée sous Henri VII, dans la personne de qui les deux familles étaient confondues, c'est-à-dire, qu'elle se prolongea durant un espace de soixante-sept ans ; savoir, depuis 1422 jusqu'en 1489.

En un mot, la monarchie et l'hérédité du trône ont couvert de sang et de cendres, non seulement l'Angleterre, mais encore le monde entier. C'est une forme de gouvernement contre laquelle la parole de dieu s'élève en témoignage, et le meurtre doit l'accompagner.

Si nous examinons les fonctions des rois, nous trouverons que dans certains pays elles sont nulles, et qu'après avoir consumé leur existence sans plaisir pour eux mêmes, et sans avantage pour les nations qu'ils gouvernent, ils passent derrière le rideau, et laissent leurs successeurs imiter leur indolence. Dans les monarchies absolues, tout le poids des affaires civiles et militaires porte sur la personne du roi ; les enfants d'Israël, en demandant un roi, donnaient pour raison qu'il les jugerait, qu'il marcherait à leur tête, et qu'il combattrait leurs ennemis. Mais dans les pays où il n'est ni juge, ni général, on est embarrassé de savoir quel est son emploi.

Plus un gouvernement approche de la forme républicaine, moins il offre d'occupation pour un roi. On ne laisse pas que d'être embarrassé lorsqu'il s'agit de trouver un nom pour le gouvernement de l'Angleterre : sir William Meridith l'appelle une république ; mais dans son état actuel il est indigne de son nom, parce que le roi pouvant disposer de toutes les places a tellement, au moyen de son influence corruptrice, accaparé l'autorité toute entière, et détruit la vertu de la chambre des communes, seul partie républicaine de notre constitution, que le gouvernement d'Angleterre est, à peu de chose près, aussi monarchique que celui de la France ou de l'Espagne. Les hommes adoptent des noms sans les comprendre ; car c'est de la partie républicaine de leur constitution que les Anglais tirent vanité et non de sa partie monarchique : ils se glorifient du droit de choisir dans leur sein une chambre des communes ; or, il est aisé de voir que l'on est esclave partout où la vertu républicaine cesse d'être en vigueur. Pourquoi la constitution de l'Angleterre est-elle malade, si ce n'est parce que la monarchie a empoisonné la république, parce que la couronne s'est emparée des communes ?

Le roi d'Angleterre n'a presque d'autre fonction, pour ainsi dire, que de faire la guerre et de distribuer des places, ou à parler sans détour, qu'à nous appauvrir, et à faire de nous ce qu'il veut. Belle occupation, il faut l'avouer, pour qu'on alloue au personnage qui n'en a point d'autre, 800 mille livres sterling par an, et pour qu'on l'adore par-dessus le marché ! Un honnête homme est d'une toute autre importance dans la société et aux yeux de dieu, que tous les brigands couronnés qui ont jamais paru sur la terre.

#### RÉFLEXIONS SUR L'ÉTAT ACTUEL DES AFFAIRES D'AMÉRIQUE.

Je ne donnerai dans les pages suivantes que de simples faits, des raisonnements naturels et du bon sens, et je n'ai d'autres préliminaires à régler avec le lecteur, sinon qu'il se dépouille de tout préjugé et de toute prévention, et qu'il laisse sa raison et sa sensibilité juger par elles-mêmes, qu'il adopte, ou pour mieux dire, qu'il n'abjure point le

vrai caractère de l'homme, et que ses idées s'étendent généreusement au-delà du siècle où nous vivons.

On a écrit des volumes sur la querelle de la Grande-Bretagne et de l'Amérique. Des personnes de tout rang se sont embarquées dans cette dispute, excitées par divers motifs et par des vues différentes ; mais tous leurs efforts ont été vains, et le temps de la controverse est passé. La guerre, cette ressource extrême, est chargée de décider ce grand procès : il a plu au monarque de jeter le gant de bataille, et l'Amérique n'a pas craint de le relever.

M. Pelham, dit-on, qui, malgré ses talents pour le ministère, n'était pas exempt de fautes, ayant été inculpé dans la chambre des communes, sur ce que ses mesures n'étaient jamais que pour un temps, répondit qu'elles dureraient autant qu'il serait en place. Si, dans l'affaire des colonies, leurs démarches étaient dirigées par un sentiment aussi funeste et aussi inhumain, les générations futures ne se rappelleraient qu'avec horreur les noms de leurs ancêtres.

Jamais le soleil n'éclaira une cause plus importante. Ce n'est pas l'affaire d'une ville, d'un comté, d'une province ou d'un royaume ; c'est celle d'un continent, d'un huitième, pour le moins, de la terre habitable. Ce n'est pas l'intérêt d'un jour, d'une année ou d'un siècle ; la postérité est virtuellement impliquée dans ce débat, et sentira plus ou moins, le contrecoup des opinions actuelles jusqu'à la fin des âges. Nous sommes au moment où l'union, la bonne foi, l'honneur des peuples du continent de l'Amérique doivent jeter leurs éternelles semences. La moindre atteinte qui leur sera portée ressemblera aux traits indélébiles que laisse un nom gravé sur l'écorce d'un jeune chêne avec la pointe d'une épingle ; l'incision croîtra avec l'arbre, et la postérité lira en caractères d'une grosseur frappante, le nom qu'il fut chargé de lui transmettre.

En mettant la guerre à la place du raisonnement, on a ouvert une nouvelle arène à la politique, on a donné naissance à une nouvelle façon de penser. Tous les plans, toutes les propositions, etc., antérieurs au dix-neuf avril, c'est-à-dire, au commencement des hostilités, sont comme les almanachs de l'an passé, qui, bons dans leur temps, sont inutiles aujourd'hui.

Tous les arguments employés par les avocats de l'un et de l'autre parti n'avoient pour terme qu'un seul et même point, savoir, l'union de l'Amérique avec la mère patrie. Ils ne différaient que dans la manière d'effectuer cette union, les uns proposant d'y envoyer la force, et les autres d'avoir recours aux voies amicales ; mais il est arrivé que la première n'a pas eu de succès, et que les autres ont cessé d'exercer leur influence.

Comme en a beaucoup parlé des avantages d'une réconciliation, dont l'espérance, telle qu'un songe agréable, s'est dissipée en nous laissant au point où nous étions, il convient d'examiner l'autre côté de la question et d'approfondir les griefs capitaux et nombreux dont les colonies ont à se plaindre et dont elles auront à se plaindre, à raison de leurs rapports avec l'Angleterre, et de la dépendance où elles sont vis-à-vis d'elle ; il convient de discuter ces rapports et cette dépendance d'après les principes de la nature et du sens commun, de voir à quoi nous pouvons nous fier, si nous sommes séparés de la métropole, ce que nous avons lieu d'attendre, si nous sommes dans sa dépendance.

J'ai entendu assurer par quelques personnes, que l'Amérique ayant prospéré tant qu'elle a eu des rapports intimes avec l'Angleterre, ces mêmes rapports sont nécessaires pour son bonheur et produiront toujours leurs anciens effets. Rien de plus fallacieux que cette manière de raisonner. Autant vaudrait alarmer que, parce qu'un enfant a pris des forces tant qu'il a vécu de lait, il ne doit jamais vivre d'autre chose, ou que les premiers vingt ans de notre vie doivent nous servir de règle pour les vingt ans qui les suivent. Mais il y a plus : la vérité ne permet pas d'accorder l'hypothèse sur laquelle est fondée cette proposition. Je déclare franchement que l'Amérique eut prospéré autant et, selon toute apparence, beaucoup plus qu'elle n'a fait, si aucune puissance de l'Europe ne s'était mêlée de ses affaires. Le commerce qui l'a enrichi, roule sur les nécessité de la vie, et ce commerce-là sera toujours bon tant que l'on conservera en Europe la coutume de manger.

Mais l'Angleterre nous a protégés, disent quelques-uns de nos adversaires. Oh ! oui. Je conviens qu'elle a accaparé nos productions, et qu'elle a défendu notre territoire à nos dépens comme aux siens ; or, le même motif, savoir, l'intérêt de son commerce et l'amour de la domination, l'auraient engagée de même à protéger la Turquie.

Hélas ! nous fûmes longtemps égarés par d'anciens préjugés ; nous avons fait d'amples sacrifices à la superstition. Nous nous sommes vantés de la protection de la Grande-Bretagne, sans prendre garde que l'intérêt et non l'attachement dirigeait sa conduite ; que, si elle nous protégeait contre des ennemis, ce n'était ni contre les nôtres, ni à cause de nous, mais contre ses propres ennemis, et à cause d'elle-même, contre ceux qui n'étaient en querelle avec nous que par rapport à elle, et qui seront toujours nos ennemis sous le même point de vue. Que l'Angleterre renonce à ses prétentions sur le continent, ou que celui-ci s'affranchisse de sa dépendance, nous serons en paix avec la France et l'Espagne, lors même que ces puissances seront en guerre avec elle. Les malheurs de la dernière guerre de Hanovre, doivent nous mettre en garde contre le danger des liaisons.

Quelqu'un s'est permis naguère d'assurer, en plein parlement, que les colonies n'ont entre elles de relation que par l'entremise de la métropole, c'est-à-dire, que la Pennsylvanie et les Jerseys, et ainsi des autres, ne se tiennent que parce qu'elles sont également des colonies anglaises. Voilà à coup sûr une manière fort détournée de prouver une connexion aussi prochaine ; mais c'est au moins là manière la plus simple et la seule incontestable de prouver à quels ennemis on doit s'attendre. La France et l'Espagne n'ont jamais été, et peut-être ne seront jamais nos ennemis, en tant que nous sommes américains, mais en tant que nous sommes sujets de la Grande-Bretagne.

Mais on insiste, on dit que la Grande-Bretagne est notre mère patrie ; eh bien ! sa conduite n'en est que plus infâme ; les brutes elles-mêmes ne poussent point l'atrocité jusqu'à dévorer leurs petits ; les sauvages ne font point la guerre à leurs tribus. Cette affection, en la supposant vraie, devient donc pour elle un sujet de reproche ; mais elle n'est point conforme à la vérité, ou du moins elle n'est vraie qu'en partie, et ce mot de *mère-patrie* a été jésuitiquement adopté par le ministre et ses parasites, dans l'intention perfide et méprisable de faire illusion à notre faiblesse et à notre crédulité. C'est l'Europe, et non l'Angleterre, qui est la mère patrie de l'Amérique ; ce nouveau monde a été l'asile de tous les européens, persécutés pour avoir chéri la liberté civile et religieuse. En s'y réfugiant, ce n'est point des tendres embrassements d'une mère qu'ils se sont échappés ; c'est un monstre dont ils ont fui la rage, et cela est si vrai de l'Angleterre, que

la même tyrannie qui chassa de son sein les premiers émigrants, poursuit encore leur postérité.

Dans cette immense portion du globe, nous oublions les étroites limites d'un territoire de trois cents soixante mille, (l'Angleterre n'a pas d'avantage d'étendue) et nous donnons à notre attachement une échelle plus vaste ; nous appelions à la fraternité tous les européens qui professent la religion, chrétienne <sup>3</sup>, et nous tirons vanité de ce sentiment généreux.

Il est satisfaisant d'observer par quelles gradations régulières nous surmontons l'empire des préjugés locaux, à mesure que nos relations s'étendent. Un particulier, né dans une ville d'Angleterre qui est divisée par paroisses, s'associe naturellement davantage avec ses paroissiens, vu que leurs intérêts sont, le plus souvent, communs, et les traite de voisins ; vient-il à les rencontrer à quelques mille du lieu qu'il habite, il abandonne ces idées rétrécies de rue et de paroisse, et les aborde, en leur donnant le titre de concitoyens ; s'il quitte sa province et les rencontre dans une autre, il oublie les divisions subordonnées, et les appelle compatriotes, par où toutefois il n'entend encore qu'habitants du même comté, mais si, transplantés chez l'étranger, ils se voient en France ou dans quelque autre pays de l'Europe, toutes ses distinctions locales sont absorbées entre eux dans celles que comporte le nom d'Anglais, et par une juste analogie de raisonnement, tous les européens qui viennent à se rencontrer en Amérique ou dans quelque autre partie du globe, sont compatriotes car l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, ou la Suède, lorsqu'on les compare à l'Europe entière, offrent des divisions proportionnellement semblables à celles de rue, de ville et de province, et elles échappent à des âmes qui n'embrassent plus que de grands espaces, tels que ceux des continents. Il n'y a pas un tiers des habitants de la province que j'habite qui soit d'origine anglaise ; je réproûve donc le titre de mère-patrie, appliqué à l'Angleterre, comme faux, inventé par son intérêt, propre à rétrécir les idées, et contraire à la générosité que tout homme doit avoir dans le cœur.

---

<sup>3</sup> Pourquoi ne pas y joindre ceux qui en professent d'autres, et ceux qui n'en professent aucune ? *Manent vestigia ruris*, Note du trad.

Mais je suppose que nous soyons tous d'origine anglaise, qu'en faut-il conclure ? Absolument rien : la Grande-Bretagne s'étant déclarée notre ennemie, cet acte abroge tous les titres, tous les noms antérieurs, et c'est vraiment une folie que de prétendre qu'il soit de notre devoir de nous réconcilier avec elle. Le premier roi d'Angleterre de la dynastie actuelle, (Guillaume le Conquérant) était français, et la moitié des pairs d'Angleterre sont originaires de France. Il s'ensuivrait donc, dans cette manière de raisonner, que la France devrait gouverner l'Angleterre.

On a beaucoup exalté la force qui résulte pour l'Angleterre et les colonies de leur union ; l'on a répété mille fois qu'ensemble elles pourraient braver l'univers ; mais ce ne sont là que des présomptions. Le sort des combats est incertain ; d'ailleurs ces propos ne portent sur rien de solide : car jamais l'Amérique ne se laisserait dépouiller de tous ses habitants, pour soutenir les armes britanniques en Asie, en Amérique ou en Europe.

Outre cela que nous importe de pouvoir braver l'univers ? Notre objet est le commerce, et pourvu que nous ne le perdions pas de vue, nous nous assurerons la paix avec l'Europe, et l'amitié de ses peuples, parce qu'il est de l'intérêt de toutes les nations européennes de trafiquer librement en Amérique. Le commerce sera toujours le génie tutélaire des américains, et leurs terres, ne produisant pas les métaux que recherche la cupidité, ils sont à l'abri des invasions.

Je défie le plus grand partisan du projet de réconciliation, de montrer un seul avantage qui puisse résulter pour ce continent, de son union avec la Grande-Bretagne ; oui, je répète ce défi, il n'en doit espérer aucun. Nos blés se vendront dans quelque marché que ce soit de l'Europe ; et de quelque part qu'il nous plaise de tirer nos importations, il faudra toujours les payer.

Mais les inconvénients et les dommages auxquels cette union nous expose, sont innombrables, et ce que nous devons, tant au genre humain qu'à nous-mêmes, nous ont fait une loi de renoncer à cette alliance ; toute sujétion, toute dépendance à l'égard de la Grande-Bretagne, conduit directement à envelopper l'Amérique dans la guerre et les querelles dont l'Europe est le théâtre, et nous met en mésintelligence avec des nations qui, sans cela, rechercheraient notre amitié, et

contre lesquelles nous n'avons aucun sujet de ressentiment ou de plainte. L'Europe étant le siège de notre commerce, nous ne devons former de liaison particulière avec aucun de ses peuples. Le véritable intérêt de l'Amérique est de n'entrer dans aucune des contestations européennes ; et jamais elle n'en pourra venir à bout, tant que sa dépendance à l'égard de la Grande-Bretagne, la fera intervenir dans tous les mouvements de la politique anglaise.

L'Europe compte trop de royaumes pour être longtemps en paix, et toutes les fois que la guerre a lieu entre la Grande-Bretagne et quelques autres puissances, c'en est fait du commerce de l'Amérique, *à raison de ses liaisons avec l'Angleterre*. Il peut arriver que la guerre prochaine n'ait pas la même issue que la dernière ; et dans ce cas, les personnes qui plaident aujourd'hui en faveur de notre réconciliation, changeront de langage, et désireront que nous soyons séparés de la cause de la Grande-Bretagne, parce qu'alors il sera plus avantageux d'être neutre que d'avoir des escortes. La justice et la nature invoquent cette scission. Le sang des victimes de la guerre, la voix de la nature en pleurs crient qu'il est temps de nous séparer. Il n'y a pas jusqu'à la distance que le ciel a mise entre l'Angleterre et l'Amérique, qui ne démontre que jamais il n'eut dessein de soumettre l'une de ces régions à l'autre. Le temps où ce continent fut découvert ajoute au poids de cet argument, et la manière dont il fut peuplé en augmente la force. La découverte de l'Amérique précéda la réforme, comme si la bonté de l'être suprême avait eu dessein d'ouvrir un sanctuaire aux objets des persécutions futures, lorsque leur patrie ne leur offrirait plus ni amitié ni sûreté.

L'autorité que la Grande-Bretagne exerce sur les colonies, constitue un mode de gouvernement qui doit cesser tôt ou tard ; et quelque convaincu que puisse être un homme réfléchi, que ce qu'il nomme la constitution actuelle est purement temporaire, cette conviction sert à l'affliger, et il ne saurait trouver aucune satisfaction à porter ses regards dans l'avenir : Nous ressemblons à des parents déçus de tout plaisir, dans la triste certitude que le gouvernement sous lequel ils vivent n'est point assez durable pour garantir les propriétés qu'ils laisseront à leurs descendants ; et par un raisonnement très simple, comme nous prenons des engagements au nom de la génération qui nous remplacera, nous devons travailler pour elle, autrement nous agirions d'une manière aussi déplorable que honteuse. Afin d'acquiescer une idée

juste de nos devoirs, élevons nos enfants à notre hauteur, et plaçons-nous quelques années plus avant dans la carrière de la vie. Sous ce point de vue, nous aurons une perspective que nous dérobe maintenant un petit nombre de préjugés et de craintes.

Plusieurs ont l'avantage de vivre loin du théâtre des calamités. Le mal ne se fait pas assez sentir dans leurs habitations pour qu'ils sentent le peu de certitude attachée aux propriétés américaines. Mais supposons-nous pour un moment à Boston. Ce séjour de détresse dessillera les yeux ; nous y apprendrons à rejeter sans retour une domination à laquelle nous ne pouvons nous fier. Les habitants de cette ville infortunée, qui, peu de mois auparavant, jouissaient du bien-être et de l'abondance, n'ont aujourd'hui d'autre alternative que d'y rester pour mourir de faim, ou de l'abandonner pour aller demander leur subsistance. Exposés au feu de leurs compatriotes, s'ils ne veulent pas s'éloigner de leurs murs, ils courent risque d'être pillés par la soldatesque s'ils entreprennent d'en sortir. Dans leur situation présente, ils se trouvent prisonniers sans avoir l'espérance de recouvrer leur liberté, et si l'on faisait une attaque générale pour venir à leur secours, ils seraient en butte à la fureur des deux armées.

Des hommes d'un caractère passif traitent légèrement les offenses de l'Angleterre, et se flattant toujours que les choses iront pour le mieux, ils s'écriaient volontiers : venez, venez, nous serons amis malgré vos torts. Mais étudiez les passions et les sentiments du cœur humain, interrogez la nature sur cette réconciliation si prônée, et dites moi si vous pourrez aimer, honorer, servir fidèlement un maître qui a porté chez vous le fer et le feu. Si vous en êtes incapable, vous vous faites donc illusion à vous-même, et vos délais sont mortels à votre postérité. Votre union future avec l'Angleterre, que vous ne pouvez ni chérir ni honorer, sera forcée et contraire à la nature, et comme elle n'aura été formée que d'après les circonstances actuelles, un peu de temps amènera une rechute pire que vos premiers griefs. Mais si vous me dites que vous vous sentez la force de les oublier, je vous adresserai les questions suivantes A-t-on incendié votre maison et détruit votre propriété sous vos yeux ? Votre femme et vos enfants n'ont-ils plus de lit pour reposer, plus de pain pour se nourrir ? Les soldats anglais vous ont-ils privé d'un père ou d'un fils, en vous laissant l'horrible malheur de survivre à leur perte ? Si vous n'avez pas éprouvé ces désastres, vous ne sauriez juger ceux qui en gémissent ; mais si

vous les avez éprouvés et que vous puissiez encore serrer la main de ces brigands, vous êtes indignes du nom de père, d'époux, d'amant ou d'ami, et quel que soit votre rang dans la société, de quelque titre honorable que vous soyez revêtu, votre cœur est celui d'un lâche, et votre énergie, celle d'un sycophante.

Ce n'est pas envenimer les choses, ou les exagérer, que de les soumettre à l'épreuve des affections que la nature justifie, et sans lesquelles nous serions incapables de remplir les obligations sociales, ou de goûter les douceurs de la vie. Mon intention n'est pas d'exciter l'horreur afin de provoquer la vengeance, mais d'interrompre le sommeil honteux et funeste où nous sommes plongés, pour que nous suivions constamment un plan fixe. Il n'est au pouvoir ni de l'Angleterre, ni de toute l'Europe, de conquérir l'Amérique, si elle n'est pas d'intelligence contre elle-même avec ses conquérants, par ses délais et sa timidité. L'hiver dans lequel nous entrons vaut un siècle, si nous savons en profiter ; si notre imprudence le néglige, tout le continent partagera notre infortune, et quels châtiments ne mérite pas un homme, quel qu'il soit, en quelque lieu qu'il réside, qui empêche que l'on ne profite d'une saison si précieuse ?

Il répugne à la raison, à l'ordre universel, à tous les exemples que fournit l'antiquité, de supposer que l'Amérique puisse être longtemps sujette d'une domination étrangère. Les esprits les plus audacieux de l'Angleterre ne le pensent pas. À moins de prononcer la séparation, les derniers efforts de l'humaine sagesse ne sauraient à l'heure qu'il est combiner un plan, qui nous promette même un an de sécurité. Toute idée de réconciliation n'est plus qu'un rêve trompeur. La nature s'est retirée de cette liaison ; l'art ne peut la remplacer, car pour me servir d'une excellente remarque de Milton, jamais il ne peut se former de raccommodements véritables, où la haine a fait de si profondes blessures.

Toutes les mesures tranquilles pour amener la paix ont été sans effet. On a rejeté nos prières avec dédain ; elles n'ont servi qu'à nous convaincre que rien ne flatte la vanité des rois, ou ne les confirme dans leur obstination, comme des supplications répétées ; en effet, n'est-ce pas là ce qui a le plus contribué à rendre les souverains de l'Europe absolus ? Le Danemark et la Suède en sont des exemples frappants. Ainsi, puisqu'il n'y a rien à espérer que des armes, pour

Dieu ! embrassons le parti d'une séparation décisive, ne laissons point à nos enfants le triste emploi de tuer, avec l'insignifiant héritage d'une alliance naturelle, que leurs pères auront violée.

Il faut être visionnaire pour dire que la Grande-Bretagne ne renouvellera point ses injures. Nous le crûmes lorsqu'elle retira l'acte du timbre ; mais un an ou deux suffirent pour nous désabuser. J'aimerais autant supposer que des nations, pour avoir été vaincues une fois, ne reprendront jamais les armes.

Quant aux opérations du gouvernement, il n'est pas au pouvoir de l'Angleterre de traiter l'Amérique comme nos intérêts l'exigent. Avant peu nos affaires seront trop importantes et trop compliquées, pour qu'une autorité placée si loin de nous, et qui nous connaît si peu, les régisse convenablement. Il est aussi impossible à l'Angleterre de nous gouverner que de nous conquérir. Avoir toujours deux ou trois mille lieues à faire pour un rapport ou une pétition, attendre quatre ou cinq mois la réponse, avoir besoin, quand on l'a reçue, de cinq ou six autres mois pour l'expliquer, ce sont des choses que, sous très peu d'années, on regardera comme un enfantillage et une folie. Cela peut avoir été bon autrefois ; mais le temps est venu où il est à propos que cela finisse.

Il est tout simple que des royaumes prennent sous leur protection des îles de peu d'étendue, incapables de se protéger elles-mêmes : mais il y a de l'absurdité à supposer un continent toujours gouverné par une île. La nature n'a point fait de satellites plus gros que leur planète ; et puisque l'une à l'égard de l'autre, l'Angleterre et l'Amérique renversent l'ordre commun des choses, il est évident qu'elles appartiennent à des systèmes différents ; la première à l'Europe, l'Amérique à elle-même.

Ce n'est point l'orgueil, la rage des partis ou le ressentiment qui me font embrasser la doctrine de la scission et de l'indépendance. Je suis clairement et positivement persuadé, je le suis dans mon for intérieur, que le véritable intérêt de l'Amérique consiste à ne plus dépendre de la Grande-Bretagne ; que tout arrangement où celui-là n'entre pas est un pur assemblage de pièces de rapport, qu'il ne saurait produire une félicité durable, que par-là nous laisserions la guerre à nos

enfants, que ce serait reculer au moment où soit un peu plus, soit un peu moins de hardiesse, aurait fait de ce continent l'orgueil du monde.

L'Angleterre n'ayant point fait d'avances pour une réconciliation, nous pouvons être certains de n'en pas obtenir des conditions dignes d'être acceptées, ou qui nous dédommagent, de quelque manière que ce soit, du sang et des trésors que nous avons déjà prodigués.

L'objet d'une demande doit toujours être proportionné aux dépenses que l'on a faites pour l'obtenir. La disgrâce de North ou de toute sa ligue infernale n'est pas un succès assez glorieux pour nous consoler des millions dont nous nous sommes appauvris. Une suspension momentanée dans notre commerce était un malheur qui aurait suffisamment balancé l'avantage de voir abroger tous les actes dont se plaignait l'Amérique, dans le cas où elle aurait obtenu l'abrogation de quelques-uns. Mais si le continent tout entier doit prendre les armes, si chacun doit devenir soldat, c'est perdre notre temps que de lutter seulement contre un ministère méprisable. Ah nous payons bien cher l'abrogation des actes qui nous révoltent, si nous ne combattons pas pour autre chose ; car, à parler vrai, il est tout aussi extravagant d'essayer un désastre tel que celui de Bunker-Hill, pour des lois dont on ne veut pas, que pour un territoire auquel on prétend. J'avais toujours regardé l'indépendance de l'Amérique comme un événement qui devait avoir lieu tôt ou tard ; et d'après la rapidité avec laquelle j'ai vu se mûrir dans ce dernier période le caractère de ses habitants, j'ai pressenti que cet événement ne pouvait être fort éloigné. Ainsi, lors des premières hostilités, ce n'était pas la peine, à moins que nous n'eussions pris la chose au sérieux, de discuter des griefs auxquels le temps aurait apporté un remède définitif. S'amuse-t-on à charger son bien d'un procès, pour mettre ordre aux envahissements d'un tenancier dont le contrat est sur le point d'expirer ? Personne ne désira plus ardemment que moi notre réconciliation avec l'Angleterre, avant la fatale bataille de Lexington, (donnée le dix-neuf avril 1775) mais à l'instant où l'on rendit public l'événement de cette journée...

Mais supposé que tout fût maintenant arrangé, qu'en arriverait-il ? Je répond : la ruine de l'Amérique, et cela pour plusieurs raisons.

1°. L'autorité demeurant entre les mains du roi, il aura le *veto* sur toute la législation de ce continent. Or, est-il ou n'est-il pas l'homme

fait pour dire aux colonies : « Vous n'établirez de lois que celles qu'il me plaira. » Y a-t-il un seul Américain assez ignorant pour ne pas savoir que, suivant ce qu'on nomme la constitution actuelle, ce continent ne peut faire de lois sans la permission du monarque ; et y a-t-il un seul homme assez dépourvu de sens pour ne pas voir qu'à raison de ce qui s'est passé, il ne nous laissera faire d'autres lois que celles qui répondront au but qu'il se propose ? Nous pouvons aussi bien devenir esclaves faute de lois établies chez nous, qu'en nous soumettant à des lois faites pour nous en Europe. Les choses une fois arrangées, comme on dit, y a-t-il le moindre doute que tout le pouvoir de la couronne ne soit mis en usage pour tenir l'Amérique dans l'état le plus humble ? au lieu d'aller en avant, il faudra reculer, ou n'avoir d'autre affaire que de débats continuels et des pétitions ridicules.

Réduisons la question à ses derniers termes. Un pouvoir jaloux de notre prospérité est-il propre à nous gouverner ? Quiconque soutient la négative est un indépendant ; car ce mot d'indépendance implique seulement l'alternative de faire nous-mêmes nos lois, ou *de ne plus tenir à l'Angleterre*.

Mais, dira-t-on, le roi a le *veto* dans la métropole ; la nation ne peut y faire des lois sans son consentement. À consulter la raison et le bon ordre, il est passablement ridicule qu'un jeune homme de vingt-et-un ans, comme il est arrivé plus d'une fois, dise à plusieurs millions d'hommes, plus âgés et plus sages que lui : « Je défends que tel ou tel de vos actes ait force de loi. » Mais je veux bien ne pas employer ici ce genre de réfutation, quoique résolu à ne jamais cesser de montrer l'absurdité d'un pareil usage ; et je me contenterai de répondre, qu'il résulte une très grande différence de ce que le roi réside en Angleterre, et ne réside pas en Amérique. Le *veto* du roi est ici dix fois plus dangereux qu'il ne peut l'être en Angleterre ; car il ne refuserait guère son consentement à un bill qui aurait pour objet de mettre la Grande-Bretagne sur un meilleur pied de défense, puisqu'il y fait son séjour ; au lieu qu'il ne laisserait jamais passer un tel bill relativement à l'Amérique.

L'Amérique ne joue qu'un rôle secondaire dans le système de la politique anglaise : l'Angleterre ne consulte l'avantage de cette contrée qu'autant qu'il se rapporte à ses vues. Son propre intérêt l'engage, par conséquent, à empêcher l'accroissement de notre pros-

périté, toutes les fois qu'il ne tend pas à la sienne, ou pour peu qu'il la contraire. Le bel état que nous formerions dans peu sous un tel gouvernement, d'après ce qui est arrivé ! Le simple changement d'un nom ne suffit pas pour que d'ennemis on devienne amis, et afin de montrer qu'à présent les plans de réconciliation nous menacent des plus grands dangers, j'affirme qu'il serait d'une excellente politique pour l'Angleterre d'abroger les actes qui ont fait le principe de nos querelles, en vue de rétablir, dans son ancienne forme, le gouvernement des colonies, parce qu'elle *s'assurerait de cette manière le droit et les moyens de nous tyranniser plus que jamais.*

2°. Les conditions les plus favorables que nous soyons dans le cas d'espérer, devant se réduire à des expédients momentanés, ou à une sorte de gouvernement par tutelle, qui cessera lorsque les colonies seront *majeures*, la situation générale des affaires durant cet intervalle, ne sera ni solide ni flatteuse. Les riches émigrants n'accourront point dans une contrée où la forme du gouvernement ne tiendra qu'à un fil, où des divisions et des troubles seront sans cesse sur le point d'éclater ; et la plupart des habitants actuels profiteront de l'*intérim* pour disposer de leurs biens et quitter le continent.

Mais le plus fort de tous les raisonnements, c'est que l'indépendance, ou en d'autres termes, une forme de gouvernement dont le siège soit en Amérique peut seule la maintenir en paix et la préserver des guerres civiles. Je crains aujourd'hui l'issue d'une réconciliation avec l'Angleterre, attendu qu'il est plus que probable qu'elle sera suivie de manière ou d'autre par une révolte dont les suites peuvent entraîner infiniment plus de désastres que toute la malice des Anglais.

Leur barbarie a déjà ruiné des millions d'américains ! d'autres millions éprouveront vraisemblablement le même sort ! ceux qui n'ont rien souffert ont le cœur autrement fait que nous. Tout ce que les Américains possèdent aujourd'hui se borne à la liberté ; ce dont ils jouissaient auparavant ils l'ont sacrifié pour elle, et n'ayant plus rien à perdre, ils dédaignent de se soumettre. Outre cela, la disposition générale des colonies, à l'égard d'une forme de gouvernement exercée par l'Angleterre, ressemble aux idées d'un jeune homme qui touche au moment d'être affranchi de son tuteur ; elles ne s'en mettent guère en peine. Or, tout gouvernement qui n'a pas la force de maintenir la paix,

n'en mérite pas le nom, et dans ce cas, nos impôts sont sans objet : car, je demande, en supposant qu'un tumulte s'élevât le lendemain de la réconciliation, ce que l'Angleterre ferait pour le réprimer, elle dont l'autorité ne se manifesterait que par écrit. J'ai oui dire à quelques personnes, dont la plupart, je crois, parlaient sans réflexion, qu'elles redoutaient l'indépendance des colonies, dans l'appréhension qu'elle n'enfantât des guerres civiles ; mais la guerre civile est cent fois plus à craindre d'une liaison mal assortie que de l'indépendance. Je me mets à la place de ceux qui souffrent ; et je proteste que si j'étais chassé d'habitations en habitations, si ma propriété était détruite et ma ruine consommée, naturellement sensible à l'injure, je ne goûterais jamais le système d'un raccommodement, et ne me croirais pas lié par l'aveu que mes compatriotes y auraient donné.

Les colonies ont fait voir des dispositions si sages et tant d'obéissance à un gouvernement pris dans leur sein, que c'en est assez pour tranquilliser, sur ce point, tout homme raisonnable. Les plus timides ne peuvent alléguer, pour motif de leurs alarmes, que des prétextes ridicules et puérils, comme lorsqu'ils supposent que telle colonie prétendra la supériorité sur tel autre.

Où il n'existe point de distinctions, il ne peut y avoir de supériorité ; l'égalité parfaite ne donne point d'accès aux tentations. Toutes les républiques de l'Europe sont dans une paix continuelle ; la Hollande et la Suisse n'ont ni guerres étrangères ni guerres intestines. Au contraire, le repos des monarchies n'est jamais durable. Au dedans, la couronne séduit toujours quelques scélérats entreprenants, et l'orgueil, l'insolence, compagnes inséparables de l'autorité des rois, amènent de fréquentes ruptures avec les puissances étrangères, pour des griefs, ou pour de simples méprises qu'un gouvernement républicain, fondé sur des principes plus naturels, arrangerait par la voie des négociations.

Si l'indépendance des colonies est de nature à inspirer quelques craintes, c'est parce qu'on n'a pas encore arrêté de plan à cet égard. Les Américains ne voient pas encore la marche qu'ils doivent suivre. Je vais donc, pour faciliter le travail, présenter mes idées particulières, tout en assurant, avec la modestie qui conviendra dans un pareil sujet, que je les envisage uniquement comme pouvant servir à en suggérer de meilleures. S'il était possible de réunir les opinions éparses des in-

dividus, elles fourniraient souvent aux hommes sages et habiles des matériaux dont ils sauraient tirer un parti avantageux.

Que les assemblées de chaque colonie soient annuelles, et sans autres officiers qu'un président ; que la représentation y soit plus égale ; que leurs délibérations n'aient pour objet que leurs propres affaires, et qu'elles soient soumises à l'autorité d'un congrès général.

Que chaque colonie soit divisée en six, huit ou dix districts d'une étendue convenable, dont chacun enverra un certain nombre de députés au congrès, de manière que chaque colonie en envoie au moins trente. Le nombre des membres du congrès sera au moins de trois cents quatre-vingt-dix. Le congrès se formera et choisira son président de la manière suivante. Tous les députés rendus au lieu de ses séances, qu'on tire au sort une des treize colonies, et que, parmi les députés de celle que le sort aura désignée, tout le congrès choisisse son président au scrutin ; que dans le congrès suivant, on ne tire au sort qu'une colonie sur douze, en mettant de côté celle qui a fourni le président du dernier congrès, et que l'on continue ainsi jusqu'à ce que les trente colonies aient subi cette épreuve ; et pour que le congrès ne décrète rien que de juste, les trois cinquièmes des voix formeront seuls la majorité. Celui qui excitera la discorde sous un gouvernement dont les bases seront si conformes à l'égalité, aurait été dans le ciel un des complices de la révolte de Lucifer.

Mais comme le choix des personnes qui établiront cet ordre, ou la manière dont on s'y prendra pour l'établir, sont des objets d'une nature extrêmement délicate, et comme ce soin paraît regarder plus particulièrement un corps intermédiaire, placé entre le gouvernement et le peuple, que l'on ouvre une CONFÉRENCE CONTINENTALE sur le plan et pour l'objet que je vais indiquer.

Un comité de vingt-six membres du congrès, savoir, deux députés de chaque colonie, deux membres de chaque assemblée provinciale, et cinq représentants de toute la masse du peuple, qui seront choisis dans la capitale de chaque province, au nom et pour les intérêts de la province entière, par autant d'électeurs que l'on jugera convenable d'en appeler de toutes les parties de la province ; on pourrait aussi, pour plus de commodité, choisir les représentants dans deux ou trois districts, les plus peuplés de la colonie. La conférence ainsi formée, ras-

semblera les deux grands pivots des affaires, le savoir et l'autorité. Les membres du congrès et des assemblées provinciales, ayant acquis de l'expérience en discutant les intérêts nationaux, ouvriront d'utiles avis, et leur ensemble, revêtu des pouvoirs du peuple, aura véritablement une autorité légale.

Les membres de la conférence une fois assemblés, s'occuperont de rédiger une CHARTRE CONTINENTALE, ou chartre des États-Unis, qui réponde à ce qu'on nomme la grande chartre de l'Angleterre ; ils y fixeront le nombre et le mode d'élection des membres du congrès, et de ceux des assemblées provinciales, la durée de leurs sessions, et la limite précise de leurs travaux et de leur juridiction ; ils ne perdront jamais de vue que notre force aura pour base l'union des diverses colonies en un seul état, et non la puissance particulière de chacune d'elles ; ils assureront à chaque individu liberté et propriété, et surtout le libre exercice de la religion, suivant leur conscience. Enfin ils inséreront dans leur chartre tout ce que doit contenir un ouvrage de ce genre. Dès qu'elle serait terminée, la conférence sera dissoute, et les corps choisis, conformément à la chartre, prendront l'autorité législative et administrative de l'Amérique pour le temps qui leur aura été prescrit.

Si jamais on confie des fonctions de cette importance à une assemblée quelconque, qu'il me soit permis d'offrir aux réflexions de ses membres l'extrait suivant de Dragonetti, l'un des plus sages observateurs qui ait existé en matière de gouvernement : « La science de l'homme d'état, consiste à fixer le vrai point du bonheur et de la liberté. Ce serait acquérir des droits à la reconnaissance de tous les siècles, que de découvrir un mode de gouvernement qui, en surchargeant le moins possible le trésor national, offrirait la plus grande somme de félicité individuelle. »

DRAGONETTI, *sur la vertu et les récompenses.*

Mais où est le roi de l'Amérique, demanderont quelques personnes ? Mais amis, je vais vous le dire ; il est au ciel, et ne s'amuse point à faire entre-tuer les hommes.

Cependant pour que nous n'ayons pas l'air de manquer de cérémonies et de pompe terrestre, qu'il y ait un jour solennellement réservé pour la proclamation de la chartre ; ce jour-là, qu'elle soit tirée des

archives nationales, et placée sous l'auguste recueil des lois divines ; que l'on pose dessus une couronne, afin d'apprendre à l'univers que les américains sont partisans de la monarchie, en ce sens que LA LOI LEUR SERT DE ROI. Car de même que dans les gouvernements absolus, la loi réside dans la personne du monarque, ; dans les pays libres la loi elle-même doit être le monarque, et il ne doit pas y en avoir d'autre. Mais afin de prévenir les abus qui pourraient s'introduire par la suite, qu'à la fin de la cérémonie on défasse la couronne ; et que ses débris soient abandonnés au peuple, à qui elle appartient de droit.

Le droit naturel nous autorise à nous gouverner nous-mêmes, et lorsqu'on réfléchit sérieusement à l'incertitude des choses humaines, on n'a pas de peine à se convaincre qu'il est infiniment plus sage et plus sûr de rédiger de sang-froid et avec maturité, une constitution à notre usage, tandis que nous en avons le pouvoir, que de laisser un objet aussi important à la disposition du temps et du hasard. Si nous le négligeons maintenant, il peut s'élever après nous un Masaniel<sup>4</sup> qui, profitant de l'inquiétude populaire, rassemble les mécontents et les gens sans ressource, et, s'emparant avec eux des rênes du gouvernement, anéantisse sans retour la liberté de l'Amérique. Si l'administration retourne aux mains de la Grande-Bretagne, il se trouvera quelque aventurier qui, n'ayant rien à perdre, et tenté par la situation équivoque de nos affaires essaiera, de nous assujettir ; et, dans ce péril, quel secours attendre de l'Angleterre ? Avant qu'elle en ait reçu la nouvelle, le coup fatal sera porté, et nous gémirons, comme les anglais du temps d'Harold, sous la tyrannie d'un conquérant. Vous ne savez ce que vous faites, vous tous qui rejetez le parti de l'indépendance ; vous favorisez l'établissement d'une éternelle oppression.

Des milliers de nos frères pensent qu'il serait glorieux de chasser du continent cette puissance infernale et barbare, qui a suscité les sauvages et les nègres pour notre destruction ; cruauté empreinte, du

---

<sup>4</sup> Pêcheur de Naples, qui, après avoir animé ses concitoyens, dans la place du marché, contre l'oppression des Espagnols, alors maîtres de cette ville, les excita à la révolte et n'eut besoin que d'un jour pour se faire nommer roi. (Cette note de M. Payne n'est pas tout à fait exacte. Il se passa sept jours avant que les Napolitains jetassent les yeux sur Masaniel, pour le mettre à leur tête ; et, pendant la courte durée de sa domination, il reconnut toujours la suprématie du roi d'Espagne. Le peuple et lui n'en voulaient qu'au duc d'Arcos, vice-roi .)

sceau d'un double crime, l'inhumanité, envers nous, la perfidie à l'égard de ceux qui l'ont commise.

C'est être dans le délire que de parler d'amitié entre nous et des hommes en qui notre raison nous défend d'avoir confiance, pour qui nos plus tendres affections, blessées de mille manières, ne nous inspirent que de l'horreur. Chaque jour efface entre eux et nous les faibles restes de notre parenté ; et doit-on se flatter de voir croître l'attachement, à mesure que nos liaisons naturelles s'affaiblissent, ou bien que nous vivrons en meilleure intelligence, lorsque nous aurons des sujets de querelle, plus graves et plus nombreux que jamais.

Vous qui nous parlez de bonne harmonie et de réconciliation, pourriez-vous nous rendre le temps qui s'est écoulé ? Pourriez-vous replacer dans son état d'innocence primitive, une victime de la prostitution ? Eh ! bien, vous ne pouvez pas davantage réconcilier l'Angleterre, et l'Amérique. Le dernier fil est rompu ; le peuple en Angleterre, présente des adresses contre nous. Il est des outrages que la nature ne pardonne jamais ; elle cesserait d'être la nature, s'il lui arrivait de les pardonner. Il n'est pas plus au pouvoir de l'Amérique d'oublier les meurtriers qui lui sont venus d'Angleterre, qu'au pouvoir d'un amant d'effacer de son souvenir le ravisseur de sa maîtresse. Ce n'est pas sans une intention bonne et sage que le tout-puissant a mis ces affections dans nos cœurs.

Son image y est sous leur garde ; elle nous distingue de la foule des brutes. Le pacte social se dissoudrait, l'équité disparaîtrait de la terre, si nous étions sourds à la voix de la sensibilité. Que de fois le vol et le meurtre demeureraient impunis, si nos passions outragées ne nous provoquaient à la justice !

Ô vous qui chérissez les hommes, vous qui ne craignez pas de lutter contre la tyrannie, de quelque part qu'elle vienne, montrez-vous. Toutes les contrées de l'ancien monde sont en butte à l'oppression. La liberté s'est vue poursuivie dans tous les points du globe. Depuis longtemps l'Asie et l'Afrique l'ont repoussée ; l'Europe la regarde comme une étrangère et l'Angleterre lui a donné le signal du départ. Ah ! recevez cette fugitive, et préparez, avant qu'il soit trop tard, un asile au genre humain.

## DES RESSOURCES DE L'AMÉRIQUE. — RÉFLEXIONS DIVERSES.

Je n'ai rencontré personne, soit en Angleterre soit en Amérique qui ne pensât que tôt ou tard la séparation aurait lieu entre ces deux contrées, et jamais nous n'avons montré moins de jugement, que lorsque nous avons tâché de définir ce que nous appelons la maturité de l'Amérique pour l'indépendance.

Comme on avoue que cette mesure est inévitable et que les opinions ne varient que sur le temps où elle devait avoir lieu ; pour éviter les méprises, examinons en général la situation des choses, et tâchons, s'il est possible, de trouver son époque véritable. Mais nous n'avons pas besoin de prendre tant de peine ; l'examen cesse dès les premiers pas, car le temps nous a devancés. Le concours unanime, la glorieuse union de toutes les circonstances prouvent ce fait.

Notre force ne gît pas dans le nombre des hommes, mais dans l'unité des sentiments ; et encore le nombre d'hommes que nous pouvons armer suffit pour repousser les forces de l'univers ; Les colonies ont maintenant sur pied le corps le plus considérable de troupes disciplinées que soit en état de lever aucune puissance ; elles sont arrivées au période où aucune d'elles n'est en état de se soutenir elle-même, mais où leur confédération bien unie peut les défendre toutes ; au période où leur situation respective, altérée en plus ou en moins, entraînerait des conséquences fatales. Nos forces de terre sont déjà suffisantes, et quant à la marine ; nous ne saurions nous dissimuler que la Grande-Bretagne ne laisserait pas construire un seul vaisseau de guerre en Amérique, tant qu'elle en demeurerait souveraine ; ainsi nous ne serions pas plus avancés à cet égard dans un siècle, que nous ne le sommes aujourd'hui ; disons mieux, nous le serions encore moins, attendu que le bois de construction diminue chaque jour dans nos contrées, et que le peu qui s'en conservera à la fin sera loin de nous et difficile à se procurer.

Si les colonies regorgeaient d'habitants, leurs souffrances seraient insupportables dans les circonstances actuelles. Plus nous aurions de ports de mer, plus nous aurions à défendre, et plus nous risquerions de perdre. Notre population est si heureusement proportionnée à nos besoins, que personne n'est dans le cas de rester oisif. La diminution du

commerce nous vaut une armée, et l'entretien de cette armée produit un nouveau commerce.

Nous n'avons point de dette ; et quelques emprunts que nous soyons obligés de faire, ils éterniseront notre gloire et serviront de monument à notre vertu. Si nous parvenons à transmettre à nos descendants une forme stable de gouvernement et une constitution indépendante, à quelque prix que nous leur avons acheté ces biens, ils ne leur sembleront pas trop chers. Mais c'est agir sans raison, c'est trahir cruellement la postérité, que de dépenser des millions, simplement en vue d'obtenir l'abrogation de quelques actes méprisables et de renverser les ministres actuels, parce que c'est laisser à nos enfants la grande entreprise à terminer et le fardeau d'une dette qui ne leur sera d'aucun profit. Une semblable pensée est indigne d'un homme d'honneur ; elle est le signe indubitable d'une âme étroite et d'une politique minutieuse.

La dette que nous pouvons contracter ne mérite pas que nous nous y arrêtions, pourvu que l'ouvrage s'accomplisse. Il faut aux états une dette nationale ; c'est un engagement dont tous leurs membres répondent, et lorsqu'elle ne porte pas d'intérêt, elle ne saurait être onéreuse sous aucun rapport. La Grande-Bretagne est accablée d'une dette de plus de cinquante millions sterling, qui lui coûte plus de quatre millions sterling d'intérêt. Pour la dédommager, elle a une marine considérable. L'Amérique n'a ni dette, ni marine, et toutefois, pour la vingtième partie de la dette nationale de l'Angleterre, elle pourrait avoir une marine égale à la sienne. La marine anglaise ne vaut pas, à l'heure qu'il est, plus de trois millions et demi de livres sterling.

La première et la seconde édition de ce pamphlet ne renferment point les calculs suivants, je les y insère aujourd'hui pour prouver la justesse de cette estimation. Voyez l'*Histoire navale* d'Entick, page 56 de l'*Introduction*.

D'après les comptes de M. Burchett, secrétaire de la marine, il en coûte, pour construire un vaisseau de chaque dimension, le garnir de mâts, de voiles, d'agrès, et le fournir pour huit mois des provisions nécessaires au pilote et au charpentier,

| SAVOIR :         |               |                  |
|------------------|---------------|------------------|
| Pour un vaisseau | de 100 canons | 35,553 l. sterl. |
|                  | de 90         | 29,886           |
|                  | de 80         | 23,638           |
|                  | de 70         | 17,785           |
|                  | de 60         | 14,197           |
|                  | de 50         | 10,606           |
|                  | de 40         | 7,855            |
|                  | de 30         | 5,846            |
|                  | de 20         | 3,710            |

Il n'est pas difficile, d'après cela, de supputer ce que vaut, ou, pour mieux dire, ce que coûte la marine anglaise. En 1757, époque de sa gloire la plus brillante, elle était composée comme il suit :

| Vaisseaux   | Canons | Frais                 |
|---|--------|-----------------------|
| 6   | 100    | 213,318 liv. sterl.   |
| 12  | 90     | 358,632               |
| 12  | 80     | 283,356               |
| 43  | 70     | 764,755               |
| 35  | 60     | 496,895               |
| 40  | 50     | 424,240               |
| 45  | 40     | 340,110               |
| 58  | 20     | 251,180               |
| 85 <i>Sloops, Batteries flottantes, etc.</i> , à 2,000 l. sterl. chaque |        | 270,000               |
|   | Total  | 3,266,786             |
| Reste pour les canons   |        | 233,214               |
|   |        | 3,500,000 liv. sterl. |

Il n'y a pas de pays sur le globe aussi heureusement situé pour avoir une flotte, aussi capable d'en former une par ses seuls moyens, que l'Amérique. Le goudron, le bois de construction, le fer, les cordages, sont les productions naturelles ; nous n'avons besoin de rien aller chercher au dehors, tandis que les Hollandais, qui gagnent immensément à louer leurs vaisseaux de guerre aux Espagnols et aux Portugais, sont obligés d'importer chez eux la plupart des matériaux qu'ils

emploient. Nous devons envisager la construction d'une flotte comme un article de commerce, puisque c'est la fabrique la plus convenable à cette contrée. C'est aussi le meilleur emploi que nous puissions faire de notre argent. Un vaisseau, lorsqu'il est achevé, vaut plus qu'il ne coûte ; il assure ce point si délicat de la politique nationale, l'avantage de faire le commerce et de le protéger tout ensemble. Construisons toujours des vaisseaux ; si nous n'en avons pas besoin, nous les vendrons, et par ce moyen, nous remplacerons notre papier-monnaie avec du numéraire.

En général on se trompe grossièrement au sujet des hommes qui doivent monter une flotte ; il n'est pas nécessaire qu'il y ait un quart de matelots. Pendant la guerre dernière, *le Terrible*, commandé par le capitaine Death, soutint un combat plus violent qu'aucun autre navire, et cependant il n'avait pas vingt matelots à bord, quoique son équipage fut composé de plus de deux cents personnes ; quelques matelots instruits et sociables formeront, en peu de temps, un nombre suffisant de cultivateurs à la manœuvre ordinaire d'un vaisseau ; De tout ce qui vient d'être dit, il résulte que nous ne serons jamais plus à portée de commencer à nous donner une marine, qu'au moment actuel, où notre bois de construction existe dans son intégrité, où nos pêcheries sont bloquées, où nos matelots et nos charpentiers sont sans emploi. On construisit, il y a quarante ans, des vaisseaux de guerre de soixantedix et quatre-vingt canons, dans la Nouvelle-Angleterre ; pourquoi n'en ferait-on pas aujourd'hui ? L'art de construire les vaisseaux est le triomphe de l'Amérique, et, avec le temps, elle surpassera, en ce genre, le monde entier. Les grands empires de l'orient sont presque tous dans l'intérieur des terres ; ils sont, par conséquent, hors d'état de la rivaliser ; l'Afrique est plongée dans la barbarie, et aucune puissance européenne n'a une aussi grande étendue de côtes, ou des matériaux aussi abondants ; si la nature en a favorisé quelques-unes du premier de ces avantages, elle leur a refusé l'autre ; elle ne les a prodigués tous les deux qu'à la seule Amérique. Le vaste empire de Russie n'a presque point de mer, ce qui fait que son goudron, ses immenses forêts, son fer et ses cordages ne forment pour lui que des branches de commerce.

Si nous avons égard à notre sûreté, pouvons-nous nous passer de flotte ? Nous ne sommes plus ce que nous étions il y a soixante ans. Alors, nation peu nombreuse, nous aurions pu laisser nos effets dans

les rues, ou plutôt dans les champs, et dormir tranquillement sans avoir de barreaux à nos fenêtres ou de verrous à nos portes ; les temps sont changés et nos moyens de défense doivent se perfectionner à proportion de l'accroissement de nos propriétés. Il y a un an qu'un simple pirate aurait pu remonter la Delaware, et mettre Philadelphie à contribution pour quelle somme il aurait voulu, et la même chose aurait pu se renouveler en d'autres endroits ; je dis plus : un drôle entreprenant, sur un brigantin de quatorze ou de seize canons, aurait pu voler ainsi dans toute l'étendue du continent, et emporter un million de numéraire. Ce sont là des objets qui demandent notre attention, et nous prouvent la nécessité d'une marine qui nous protège.

On m'objectera peut-être que l'Angleterre nous protégera quand nous aurons fait notre paix avec elle. Aurions-nous la sottise de croire qu'elle entretiendra une marine dans nos ports à cette intention ? Le sens commun nous dira que la puissance qui a tâché de nous assujettir est la moins propre de toutes à nous défendre ; sous prétexte d'amitié, elle effectuerait la conquête de nos provinces, et après une longue et courageuse résistance, quelques caresses simulées nous réduiraient en esclavage. Or, si nous ne devons pas admettre ses vaisseaux dans nos ports, je demande comment elle nous protégera. Une marine est d'un bien faible usage à la distance de deux ou trois mille lieues ; elle ne peut rendre aucun service dans les occasions urgentes ; si donc nous sommes forcés à l'avenir de nous protéger nous-mêmes, pourquoi nous protégerions-nous pour l'avantage d'autrui, pourquoi ne serait-ce pas pour le nôtre ?

La liste des vaisseaux de guerre de la Grande-Bretagne est longue et formidable ; mais il n'y en a pas la dixième partie qui soit en état de servir sur-le-champ, plusieurs même n'existent plus que sur le papier ; cependant, pourvu qu'il en reste une planche, leurs noms continuent de paraître pompeusement sur la liste ; ajoutons que, sur le nombre de ceux qui sont en état de servir, il n'y en a pas un cinquième dont le gouvernement puisse disposer comme il veut. Les Indes orientales et occidentales, les possessions de la Méditerranée, l'Afrique et les autres contrées sur lesquelles l'Angleterre étend ses prétentions, demandent la plupart de ses vaisseaux. Par un mélange de préjugé et d'inattention, nous avons pris des idées fausses de la marine anglaise ; nous en avons parlé comme si nous avions dû craindre qu'elle nous attaquât tout à la fois : cette erreur nous a fait supposer que nous de-

vions-nous en procurer une aussi considérable, et comme la chose ne pouvait s'exécuter à l'instant, des torys déguisés qui se cachent parmi nous, se sont servis de ce motif pour nous détourner de l'entreprendre. Rien n'est plus faux qu'une pareille supposition ; car si l'Amérique avait seulement un vingtième des forces navales de l'Angleterre, elle maîtriserait de beaucoup ses opérations, puisque n'ayant ni prétentions ni domaines éloignés, notre marine toute entière serait employée sur nos côtes, où il y a deux contre un à parier que nous aurions l'avantage sur ceux qui auraient deux ou trois mille lieues à parcourir soit avant de nous attaquer, soit pour réparer leur monde et leurs vaisseaux ; et bien que l'Angleterre, au moyen de sa flotte, nuisît à notre commerce en Europe, nous gênerions également le sien dans ses îles d'Amérique, qui, voisines du continent, sont absolument à notre merci.

On pourrait imaginer quelque méthode d'entretenir une force navale en temps de paix, si nous ne jugions pas qu'il fût nécessaire d'avoir constamment une marine sur pied ; si l'on accordait des primes aux négociants, pour les encourager à construire des vaisseaux de vingt, trente, quarante et cinquante canons qu'ils emploieraient à leur service, cinquante ou soixante de ces bâtiments, avec quelques vaisseaux de conserve, toujours en activité, formeraient une marine suffisante, sans nous exposer à l'inconvénient dont on se plaint si fort en Angleterre, de laisser, durant la paix, notre flotte pourrir dans les chantiers. Il est d'une saine politique d'unir les moyens du commerce à ceux de la défense, car lorsque notre force et nos richesses se soutiennent mutuellement, nous n'avons rien à craindre des ennemis du dehors.

Nous avons en abondance presque tout ce qu'il faut pour se défendre ; le chanvre prospère chez nous jusqu'au point de nous être à charge, ainsi nous ne craignons pas de manquer de cordages ; notre fer est supérieur à celui des autres contrées, les armes que nous fabriquons, égales à toutes celle qu'on fabrique ailleurs ; nous avons de quoi fondre des canons à notre gré ; nous faisons sans cesse du salpêtre et de la poudre ; nos connaissances s'étendent journellement ; la fermeté est le trait distinctif de notre caractère, et le courage ne nous a jamais abandonnés. Qu'est-ce donc qui nous manque ? Pourquoi hésitons-nous ? Nous ne devons attendre de l'Angleterre que notre ruine. Si jamais elle est réintégrée dans le gouvernement de l'Amérique, ce continent ne méritera pas que l'on daigne y vivre ; il s'y élèvera des

jalousies continuelles, les insurrections se renouvelleront chaque jour ; et qui prendra sur soi de les apaiser ? Qui voudra risquer sa vie pour faire plier ses concitoyens sous une autorité étrangère ? La différence de la Pennsylvanie et du Connecticut, relativement à quelques terrains non affermés, montre l'insignifiance du gouvernement, tant qu'il sera entre les mains de la Grande-Bretagne, et prouve sans réplique qu'une administration fixée sur le continent, peut seule régler les affaires du continent.

Il se présente encore une raison à l'appui de ce que j'ai déjà avancé, que le temps actuel est le meilleur que nous puissions choisir pour nous déclarer indépendants, c'est que moins nous sommes, plus il reste des terres vacantes, dont nous pouvons nous servir, non seulement au paiement de la dette que nous aurons contractée, mais encore pour les dépenses du gouvernement, au lieu de laisser au roi la faculté d'en gratifier ses méprisables serviteurs ; aucune des nations que le soleil éclaire, ne jouit d'un tel avantage.

La faiblesse des colonies, bien loin d'être contraire à la cause de l'indépendance, plaide en sa faveur ; nous sommes assez nombreux, et si nous l'étions davantage, il pourrait se faire, que nous fussions moins unis. C'est chose digne de remarque, que plus un pays est peuplé, moins ses armées sont considérables ; elles l'étaient beaucoup plus dans l'antiquité qu'elles ne le sont chez les modernes, et la raison en est frappante : le commerce étant la suite de la population, les hommes s'y livrent avec trop d'ardeur pour s'occuper d'autre chose ; le commerce diminue le patriotisme et la bravoure, et l'histoire nous apprend assez que les plus vaillants exploits ont toujours illustré l'enfance des nations. En étendant son commerce, l'Angleterre a perdu son énergie. La ville de Londres, malgré son immense population, se soumet, avec la patience des lâches, à des insultes continuelles. Plus les hommes ont à perdre, moins ils sont disposés à risquer. Les riches, en général, sont esclaves de la crainte, et ils cèdent à la puissance des cours avec la duplicité timide d'un espagnol.

La jeunesse des nations, comme celle des individus, est la saison propre à semer les bonnes habitudes. Il serait difficile, sinon tout à fait impossible, dans un demi-siècle, de donner un gouvernement à l'Amérique. La confusion naîtrait de la diversité infinie d'intérêts occasionnée par l'accroissement du commerce et de la population. Les

colonies seraient ennemies les unes des autres ; chacune d'elles, assez forte par elle-même, dédaignerait l'assistance de ses rivales ; et tandis que les orgueilleux et les sots triompheraient de leurs distinctions, les sages gémissaient de ce que l'union n'aurait pas été formée plutôt. Le moment actuel est donc le vrai moment de l'établir. L'intimité que l'on contracte dans l'enfance, l'amitié qui est le fruit du malheur, sont les plus durables, les moins sujettes aux vicissitudes. Notre union présente est marquée à ces heureux caractères. Nous sommes jeunes, et nous avons été opprimés ; mais notre concorde a empêché nos troubles, et présente à la postérité une époque mémorable et glorieuse.

Le moment actuel nous offre aussi cette occasion que le ciel n'accorde qu'une fois à chaque peuple, celle de se donner un gouvernement national. Beaucoup l'ont laissé échapper et se sont mis par là dans la nécessité de recevoir les lois de leurs conquérants, au lieu d'en faire par eux-mêmes. Ils commencèrent par avoir un roi ; ils eurent ensuite une forme de gouvernement, tandis qu'il faut d'abord rédiger la chartre constitutionnelle, et après cela charger des hommes de veiller à son exécution. Mais que les erreurs des autres nous rendent sages, et nous enseignent à profiter de l'occasion qui se présente à nous de commencer notre gouvernement par où il faut le commencer.

Quand Guillaume le Conquérant subjuga l'Angleterre, il lui donna des lois à la pointe de l'épée ; et jusqu'à ce que nous ayons consenti à voir le gouvernement fixé en Amérique, occupé d'une manière légale et fondé sur une autorité déléguée par nous-mêmes, nous serons en danger de le voir envahi par quelque brigand fortuné, qui nous traitera comme Guillaume traita les Anglais, et alors que deviendra notre liberté ? où sera notre propriété ?

Pour ce qui regarde la religion, je crois que le devoir indispensable de tout gouvernement est de protéger tous ceux qui la professent suivant leur conscience, et je ne vois pas qu'il ait autre chose à faire à cet égard. Dépouillons-nous de cette petitesse d'esprit, de cet égoïsme de principes, que la lie de toutes les sectes à tant de peine à abjurer, et nos craintes en ce genre, seront bientôt dissipées. Le soupçon est le partage des âmes basses et le poison de toute bonne société. Quant à moi, je suis pleinement et sincèrement persuadé que la volonté du tout-puissant est qu'il y ait parmi nous une diversité d'opinions religieuses. Elle ouvre un champ plus vaste à notre bienveillance, en tant

que nous sommes chrétiens. Si nous pensions tous de même, notre piété demeurerait sans épreuves. Dans ces généreux principes, j'envisage nos sectes diverses, distinguées par telle ou telle dénomination, comme les enfants d'une même famille, entre lesquels il n'y a d'autre différence que le nom de baptême.

J'ai donné plus haut des notions sur la convenance d'une chartre continentale (car ma hardiesse se borne à offrir de simples aperçus et non des plans arrêtés) ; je prends ici la liberté de revenir sur ce sujet, en observant qu'une chartre est un contrat solennel, auquel tous prennent part, afin de soutenir les droits de chacun en ce qui concerne la religion, la liberté personnelle et la propriété. Les marchés solides et les bons comptes font les amis durables.

J'ai parlé aussi de la nécessité d'une représentation égale et nombreuse ; et de tous les objets politiques, il n'y en a point qui soit plus digne de notre attention. Un petit nombre de représentants, sont des choses également dangereuses ; le danger s'accroît, si la représentation est non seulement restreinte, mais encore inégale. En voici un exemple : lorsque la pétition des sociétaires fut mise sous les yeux de l'assemblée de Pennsylvanie, il n'y avait de présents que vingt-huit membres. Tous ceux du comté de Bucks, au nombre de huit, votèrent contre elle, et, si sept des députés de Chester avaient suivi leur exemple, toute cette province aurait été gouvernée par deux comtés ; or, elle est toujours exposée à ce péril. La démarche inexcusable et téméraire que fit cette assemblée dans sa première session pour acquérir une autorité illégitime sur les délégués de cette province, doit avertir la masse du peuple de prendre garde à la manière dont il remet son autorité en d'autres mains. On rassembla, pour les députés, un corps d'instruction qui, par sa déraison, eût couvert de honte un écolier ; et, d'après qu'un fort petit nombre de citoyens l'eût approuvé, il fut porté à l'assemblée, et passa *comme étant le vœu de toute la colonie*, tandis que, si toute la colonie savait combien de mauvaise volonté l'assemblée a mis dans quelques opérations nécessaires, elle ne balancerait pas un moment à regarder tous ses membres comme indignes de sa confiance.

La nécessité du moment fait adopter beaucoup de mesures qui dégèneraient en oppression, si l'on continuait d'en faire usage quand ce moment est passé. La convenance et la justice sont deux choses très

différentes. Lorsque les calamités de l'Amérique exigeaient une consultation, l'on ne trouva point de méthode plus prompte ou plus avantageuse que de choisir dans cette vue quelques membres de diverses assemblées provinciales, et la sagesse de leurs opinions a sauvé ce continent de sa ruine : mais comme il est plus que probable que nous auront toujours un Congrès, tous ceux qui aiment le bon ordre, seront obligés d'avouer que le mode d'élection de ses membres, mérite la plus sérieuse considération. Et je demande à ceux qui font leur étude du genre humain si ce n'est pas cumuler sur les mêmes têtes de trop grands pouvoirs, que de ne pas séparer le titre d'électeurs de celui de représentants. Occupés d'un plan qui doit servir à la postérité, souvenons-nous que la vertu n'est pas héréditaire.

Souvent c'est de nos ennemis que nous apprenons d'excellentes maximes, et souvent leurs erreurs nous rendent raisonnables sans que nous y pensions. M. Cornwall, un des lords de la trésorerie, traita la pétition de l'assemblée de New York avec mépris, parce que, dit-il, cette assemblée n'était composée que de vingt-six membres, d'où il concluait qu'un nombre aussi peu considérable ne pouvait agir au nom de la totalité des citoyens. Grâce lui soient rendues pour son honnêteté involontaire <sup>5</sup>.

Pour finir, quelque étrange que ceci puisse sembler à quelques-uns, quelque peu, disposés qu'ils soient et penser de cette manière, ce n'est pas là ce qui doit arrêter, mais on peut alléguer une foule de raisons victorieuses, et frappantes, pour prouver que rien n'est plus propre à arranger promptement nos affaires, que de nous déclarer indépendants sans crainte, et sans détour. Voici quelques-unes de ces raisons :

Premièrement, lorsque deux, nations sont en guerre, il est d'usage, que d'autres puissances, étrangères à leur querelle, s'interposent afin de les mettre d'accord, et travaillent pour elles aux préliminaires de la paix. Or, tant que les Américains se diront sujets de la Grande-Bretagne, aucune puissance, quelque bien disposée qu'elle soit en notre faveur, ne nous offrira sa médiation. Dans notre position actuelle, nous sommes donc exposés à des querelles interminables.

---

<sup>5</sup> Ceux qui sont curieux de savoir combien une représentation égale et nombreuse importe aux états, n'ont qu'à lire les *recherches politiques* de Burke.

Secondement, il est déraisonnable de supposer que la France ou l'Espagne, nous donnent le moindre secours, si nous ne prétendons en faire usage que pour réparer la scission momentanée et fortifier l'union de l'Angleterre et de l'Amérique, attendu que les suites de cette opération seraient dommageables à ces puissances.

Troisièmement, tant que nous nous disons sujets de la Grande-Bretagne, nous passons nécessairement pour des rebelles aux yeux des autres nations. Leur tranquillité est compromise par ce spectacle de sujets en armes contre leur souverain reconnu par eux mêmes. Il est vrai que, sur les lieux, nous pouvons résoudre ce problème ; mais l'accord de la résistance et de l'état de sujets, est une idée beaucoup trop raffinée pour les esprits ordinaires.

Quatrièmement, si l'Amérique publiait et faisait passer aux différentes cours un manifeste dans lequel seraient exposés les maux que nous avons soufferts ; et les efforts paisibles que nous avons tentés sans fruit pour obtenir du soulagement ; où nous déclarerions en même temps que, ne pouvant plus vivre sous la tyrannie de la cour d'Angleterre, nous avons été réduits à la nécessité de rompre toute liaison avec elle ; enfin où nous assurerions à toutes ces puissances nos dispositions paisibles à leur égard et le désir que nous avons de commercer avec leurs sujets ; un pareil mémoire produirait plus de bons effets pour ce continent qu'un vaisseau chargé de pétitions pour la Grande-Bretagne.

Sous notre domination présente de sujet de l'Angleterre, nous ne pouvons ni être accueillis, ni même avoir audience en Europe. L'usage de toutes les cours est contre nous, et demeurera tel jusqu'à ce que nous ayons pris rang avec les autres nations ; en nous déclarant indépendant.

Ces démarches peuvent, à la première vue, sembler étranges et difficiles ; mais, comme toutes celles que nous avons déjà faites, elles nous deviendront familières et agréables ; et jusqu'à ce que notre indépendance soit déclarée, l'Amérique sera dans la position d'homme qui remet de jour en jour une affaire déplaisante, est néanmoins persuadé qu'elle doit avoir lieu, crainte de s'en occuper, le désire, et ne cesse d'être assailli par l'idée de son indispensabilité.

Depuis la première édition de cette ouvrage, ou plutôt le jour qu'elle a paru, l'on a publié certain écrit, qui n'aurait pu être mis au jour dans une circonstance plus favorable, si l'esprit de prophétie eût présidé à sa composition ; les principes sanguinaires qui l'ont dicté prouvent combien il est nécessaire de suivre la doctrine que j'ai mise en avant. Les deux partis se lisent par manière de repréailles, et le libelle en question, au lieu de nous inspirer de l'épouvante, n'a fait que préparer la voie aux mâles résolutions de l'indépendance.

Les égards et même le silence, quel que soit leur motif, entraînent des suites fâcheuses, lorsqu'ils donnent la moindre autorité à des écrits méprisables et criminels ; si l'on convient de cette maxime, il s'ensuit que la production dont il s'agit, méritait et mérite encore l'exécration du congrès et de l'Amérique entière ; cependant nomme la tranquillité domestique d'une nation dépend beaucoup de la pureté de ses mœurs générales, il vaut souvent mieux passer dédaigneusement certaines choses sous silence, que d'employer des méthodes nouvelles de désapprobation, capables d'altérer le moins du monde cette gardienne de notre repos et de notre sûreté. Peut-être si l'ouvrage dont je parle, n'a pas subi un châtement public, en est-il redevable à cette prudence délicate. Ce n'est qu'un libelle audacieux contre la vérité, le bien public et l'existence du genre humain, une méthode pompeuse d'offrir des hommes en sacrifice à l'orgueil des tyrans ; mais ce carnage général est un des privilèges de la royauté, une de ses conséquences nécessaires : car la nature ne connaissant pas les rois, ils ne la connaissent pas non plus, et quoique créés par nous-mêmes, ils ne nous connaissent pas, et sont devenus les dieux de ceux qui les ont faits ce qu'ils sont. Cet écrit a cependant un mérite, c'est qu'il n'est pas d'un genre à faire illusion ; nous aurions beau vouloir en être dupes, la chose serait impossible, la brutalité et la tyrannie s'y montrent à découvert. Il ne nous laisse point dans l'embarras, et chaque ligne est propre à nous convaincre, dès la première lecture, que celui qui n'a d'autre subsistance que les animaux qu'il tue dans les bois, que l'indien nu et sans défense est moins sauvage qu'un tyran.

Sir John Darymple, père putatif d'un ouvrage plaisant et jésuitique, fallacieusement intitulé : *Adresse du peuple anglais aux habitons de l'Amérique*, supposant sans motif que les Américains étaient hommes à se laisser effrayer par la description magnifique d'un roi, a peut-être assez imprudemment, j'en conviens, tracé le vrai caractère de celui

qui occupe le trône de la Grande-Bretagne. « Mais, dit-il, si vous vous sentez du penchant à louer une administration, de laquelle nous ne nous plaignons pas (le ministère du marquis de Rockingham, lors de l'abrogation de l'acte du timbre) c'est fort mal fait à vous de refuser vos louanges au monarque, dont le consentement seul, exprimé par un signe de tête, autorisait la moindre de ses opérations. » Voilà du tourisme, s'il en fût jamais, de l'idolâtrie sans voile ! quiconque a la force de digérer de sang froid une pareille doctrine, a perdu tous ses droits au titre de créature raisonnable ; il a apostasié l'humanité : il faut le regarder comme un individu, qui non seulement a abjuré la dignité de son être, mais qui est tombé au-dessous de la classe des brutes, et qui se traîne honteusement sur la terre comme un reptile.

L'intérêt actuel de l'Amérique est de pourvoir elle-même à ses propres affaires ; elle a déjà une famille jeune et nombreuse, son devoir est plutôt d'en prendre soin que de prodiguer ses ressources pour le soutien d'une autorité que la nature et le christianisme réprouvent également. Vous dont la fonction est de veiller sur la morale des peuples, quelle que soit votre croyance, et quelque nom que vous portiez, et vous qui êtes plus immédiatement les gardiens de la liberté publique ; si vous désirez maintenir votre pays natal à l'abri de la corruption de l'Europe, vous devez former en secret des vœux pour son indépendance ; mais je laisse aux réflexions particulières ce qui est du ressort de la morale, et je borne mes nouvelles observations aux textes suivants :

1°. Il importe à l'Amérique d'être séparée de la Grande-Bretagne.

2°. Quel est, du plan de la réconciliation et de celui de l'indépendance, le plus facile et le plus praticable ?

Je pourrais, à l'appui de la première proposition, si je le croyais à propos, alléguer l'opinion de quelques-uns des hommes les plus habiles et les plus expérimentés de ce continent, qui n'ont pas encore rendu leur sentiments publics à cet égard. Dans le fait, son évidence saute aux yeux ; car jamais nation, dépendante d'une puissance étrangère, limitée dans son commerce, enchaînée dans son autorité législative, ne peut atteindre une certaine supériorité. L'Amérique ne sait pas encore ce que c'est que l'opulence, et bien que l'histoire n'offre rien qui puisse être mis en parallèle avec ces progrès, ce ne sont que les pro-

grès de l'enfance, si on les compare avec ce qu'elle serait en état de faire, si elle avait entre ses mains, comme cela devrait être, la puissance législative. En ce moment, la Grande-Bretagne ambitionne ce qui ne lui serait d'aucun avantage, si elle en venait à bout, et l'Amérique balance sur un parti qu'elle ne saurait négliger, à moins de vouloir se perdre sans retour. C'est le commerce avec l'Amérique et non sa conquête, qui sera utile à l'Angleterre, et ce commerce continuerait d'avoir lieu jusqu'à un certain point, quand bien même les deux états ne dépendraient pas plus l'un de l'autre que la France ne dépend de l'Espagne, attendu que, pour beaucoup d'articles, l'une et l'autre n'ont point de meilleur débouché que leurs ports respectifs ; mais il s'agit surtout et uniquement de l'indépendance de l'Amérique, à l'égard de l'Angleterre, comme de tout autre pays ; et ainsi que toutes les vérités dont la découverte est le fruit de la nécessité, la sagesse de cette mesure acquerra tous les jours plus de force et d'évidence.

Premièrement, parce que tôt ou tard l'Amérique sera forcée d'en venir là.

Secondement, parce que plus nous différons, plus le succès entraînera de difficultés.

Je me suis souvent amusé, entre amis, ou dans le monde, à noter en silence les erreurs spécieuses des gens qui parlent sans réflexion ; de toutes celles que j'ai entendu soutenir, la plus générale paraît être que si la rupture de l'Angleterre et des colonies était arrivée quarante ou cinquante ans plus tard, au lieu d'arriver maintenant, celles-ci auraient été plus en état de s'affranchir de leur dépendance. À cela je réponds que les talents militaires dont nous pouvons nous glorifier à l'époque où nous sommes, viennent de l'expérience que nous avons acquise dans la dernière guerre, et que dans quarante ou cinquante ans, il n'en subsisterait plus de traces ; l'Amérique n'aurait pas un général, pas même un seul officier, et nous et nos enfants serions aussi ignorants dans la science militaire que l'étaient les anciens indiens. Cette unique assertion, bien discutée, prouvera d'une manière incontestable, que le moment actuel est préférable à tout autre. Voici nomment il faut raisonner : à la fin de la dernière guerre nous avons de l'expérience, mais peu de monde, et dans quarante ou cinquante ans nous aurons des hommes et point d'expérience ; ainsi le point à saisir doit être placé entre ces deux extrêmes ; il faut une époque où un degré suffisant

d'expérience se trouve joint à un accroissement convenable de population, et cette époque est précisément l'époque actuelle.

Le lecteur pardonnera cette digression qui est un peu étrangère à ma première thèse ; j'y reviens en disant que si nous faisons, tant bien que mal, un arrangement avec l'Angleterre, si elle demeure en possession de la souveraineté de l'Amérique (ce qui, dans les circonstances présentes, implique une renonciation absolue à tous nos droits) nous nous priverons nous-mêmes des moyens d'amortir la dette que nous avons contractée et que nous sommes sur le point de contracter. Les terres de l'intérieur dont nos provinces sont clandestinement dépouillées, par l'injuste extension de limites du Canada, à ne les évaluer que sur le pied de cent livres sterling par centaine d'acres, montent à plus de vingt-cinq millions de la monnaie de Pennsylvanie, et les réserves sur le pied d'un sou ster. par acre, à deux millions de revenu.

C'est la vente de ces terres qui subviendra, sans léser qui que ce soit, à l'extinction de la dette, tandis que les réserves diminueront toujours, et finiront par couvrir à elles seules les dépenses annuelles du gouvernement. Peu importe combien de temps durera le paiement de la dette, pourvu que l'argent provenant de la vente des terres, soit appliqué à son amortissement ; chaque congrès aura successivement la direction de cette partie.

Je viens maintenant au second chef, savoir, quel est du plan d'une réconciliation, ou de celui de l'indépendance le plus facile et le plus praticable ?

Celui qui prend la nature pour guide n'est pas embarrassé de trouver des raisonnements péremptoires ; sur ce principe, je réponds en général que l'indépendance ayant l'avantage de la simplicité, et ses moyens existant en nous-mêmes, tandis que la réconciliation est une chose extrêmement compliquée, sujette à l'entremise d'une cour perfide et capricieuse, la décision ne peut laisser aucun doute.

L'état présent de l'Amérique est vraiment fait pour alarmer tout homme capable de réfléchir. Sans lois, sans gouvernement, sans autorité d'aucune autre espèce que celle qui est fondé sur les égards, et que les égards ont accordée, maintenue dans son unité par un concours de sentiments qui n'a point d'exemple, qui néanmoins est sujet au changement, et que tous ses ennemis secrets s'efforcent de détruire, nous

pouvons définir notre position, une législation dépourvue de lois, une sagesse qui n'est la suite d'aucun plan, une constitution qui n'a point de terme pour en exprimer la nature est chose bien surprenante ! l'indépendance la plus illimitée qui cherche à reprendre des fers déjà rompus. Il n'y a rien de tel dans l'histoire. Jamais peuple ne s'est trouvé en de pareilles circonstances, et quel homme assez hardi pour deviner à quoi elles aboutiront ? Dans le système que nous avons embrassé, la propriété de qui que ce soit n'est en sûreté, les esprits de la multitude flottent au hasard ; et ne voyant point d'objet fixe devant eux, ils poursuivent les fantômes de l'imagination ou de la partialité. Rien ne passe pour criminel ; les lois sur la trahison ne sont point en vigueur ; de là chacun se croit maître de faire ce qui lui plaît. Les torys n'eussent pas osé s'assembler pour nous nuire, s'il avaient été prévenus que les lois de l'état prononçaient la peine de mort contre de pareils rassemblements. Il faudrait tracer une ligne de démarcation entre les soldats Anglais faits prisonniers en combattant, et les Américains armés contre nous. Les premiers sont de simples prisonniers, les autres sont des traîtres. Les uns n'ont perdu que leur liberté ; la tête des autres est dévolue aux bourreaux.

En dépit de notre prudence, quelques-unes de nos mesures sont infiniment entachées d'une faiblesse qui encourage les dissensions. L'alliance des colonies est trop peu solide ; si nous ne faisons pas quelque tentative pendant qu'il en est encore temps, avant peu il sera trop tard pour en faire d'aucune espèce, et nous tomberons dans un état, où les projets de réconciliation et d'indépendance seront également impraticables. L'administration et ses vils adhérents sont retournés à leurs anciens artifices, qui consistaient à diviser les colonies, et nous ne manquons pas d'imprimeurs empressés de répandre des faussetés spécieuses. La lettre hypocrite et pleine d'art, qui parut, il y a quelques mois, dans deux papiers de New York, et que d'autres copièrent, prouve démonstrativement qu'il y a des hommes dépourvus soit de jugement, soit de probité.

Il est aisé de parler de réconciliation, dans les écrits et dans les journaux ; mais les apologistes de cette mesure considèrent-ils sérieusement les difficultés qu'elle entraîne, et les dangers dont elle nous menace, si les opinions des colonies sont partagées ? Leur coup d'œil embrasse-t-il les différentes classes d'hommes dont elle compromet les intérêts, et la situation aussi bien que la leur ? Se mettent-ils à la

place de l'infortune qui a déjà tout perdu, et du soldat qui a tout quitté pour défendre sa patrie ? Si leur modération mal entendue n'est accommodée qu'à leur position particulière, sans égard pour celle d'autrui, l'événement les convaincra qu'ils auront compté sans leur hôte.

Mettez-nous, disent-ils, sur le pied où nous étions en 1763. Je réponds qu'il n'est pas au pouvoir de la Grande-Bretagne de condescendre à ce vœu, et qu'elle n'en fera pas la proposition ; mais dans le cas contraire, et supposé qu'elle accordât cette demande, que l'on me dise par quels moyens on rendra cette cour mensongère et corrompue, fidèle à ses engagements ? Un autre parlement, que dis-je ? Le parlement actuel peut les annuler sous prétexte qu'ils ont été arrachés par force ou que l'on a eu tort de les contracter ; et si cela arrive, quel sera notre recours ? Il ne s'agit pas de plaider entre nations ; les canons sont les légistes des couronnes, et le glaive, non celui de la justice, mais celui de la guerre, décide leurs querelles. Pour nous retrouver comme nous étions en 1763, il ne suffit pas que les lois soient remises au même état, il faut qu'on y remette aussi nos propriétés, que nos villes incendiées ou détruites soient réparées ou rétablies, que nous soyons indemnisés de nos pertes individuelles, que nos dettes publiques, contractées pour la défense générale, soient acquittées ; autrement nous serons dans un état un million de fois pire que nous n'étions à cette époque digne d'envie. Si l'on eût accordé cette demande il y a un an, la Grande-Bretagne se serait concilié l'affection de tous les Américains ; mais à présent, il est trop tard, nous avons passé le Rubicon.

De plus il paraît aussi contradictoire avec les lois divines, et les sentiments de l'humanité, de prendre les armes dans la seule vue de nécessiter l'abrogation d'un acte fiscal, qu'il l'est de prendre les armes pour exiger que l'on s'y soumette : des deux côtés, l'objet ne justifie pas les moyens ; la vie des hommes est d'un trop grand prix pour qu'on la prostitue à de semblables bagatelles. Ce qui, aux yeux de la conscience, autorise l'usage de nos forces, c'est la violence que nous avons soufferte, et dont on nous a menacés, la destruction de nos propriétés par des soldats, l'invasion de notre patrie exécutée avec le fer et le feu ; et le moment où nous avons été contraints d'employer ce mode de défense, a dû nous affranchir de toute sujétion à l'égard de la Grande-Bretagne. L'indépendance de l'Amérique a dû dater son origine et sa proclamation du premier coup de fusil tiré contre ses habi-

tants. Cette ligne de séparation est tracée par l'équité ; ce n'est point le caprice ou l'ambition qu'il faut en accuser ; elle est le fruit d'une chaîne d'événements, qui ne sont point arrivés par la faute des colonies.

Je terminerai ces observations par quelques aperçus bien intentionnés et analogues aux circonstances. Nous devons réfléchir qu'il y a trois manières différentes de nous rendre indépendants, et que, tôt ou tard, l'une d'elles décidera le sort de l'Amérique : le vœu légal du peuple, énoncé par le congrès, le droit des armes, une insurrection de la multitude. Or, il peut arriver que nos soldats ne soient pas toujours citoyens, et que la multitude ne soit pas composée d'hommes raisonnables. La vertu, ainsi que je l'ai remarqué plus haut, n'est point héréditaire ; elle n'est pas même constante chez les mêmes individus. Si nous devenons indépendants par le premier de ces moyens, nous avons toutes les facilités, tous les encouragements possibles de former la constitution la plus pure et la plus noble qui ait existé sur la terre. Il ne tient qu'à nous de revenir aux premiers âges du monde. On n'a pas vu, depuis Noé, de peuple dans une pareille situation. La naissance d'un nouvel univers est proche, et ce qui se passera sous peu de mois réglera la portion de liberté que doit attendre une race d'hommes, peut-être aussi nombreuse que toute la population de l'Europe. Quelle imposante réflexion ! Et sous ce point de vue, combien les petites ruses de quelques particuliers intéressés ou faibles, paraissent insignifiantes et ridicules, lorsqu'on les met en balance avec le destin d'une partie du globe

Si nous avons l'imprudence de négliger cette occasion favorable et séduisante, et que par la suite, d'autres moyens effectuent notre indépendance, nous répondrons des suites, ou plutôt ils en répondront à jamais, ceux dont l'âme étroite et obscurcie par les préjugés, a pris l'habitude de combattre ce parti, sans examen et sans réflexion. Certaines raisons militent en sa faveur, que bien des gens approuvent intérieurement, et dont ils n'osent parler en public. Il ne s'agit pas maintenant de discuter si nous serons indépendant ou non ; il s'agit de fonder notre indépendance sur une base solide et glorieuse, et de regretter de ne l'avoir pas fait plutôt. Chaque jour nous démontre la nécessité de cette résolution. Les torys eux-mêmes, s'il se trouve encore parmi nous de ces êtres méprisables, devraient être les plus ardents à nous y exciter. Car, de même que la création des comités les sauva d'abord

de la rage populaire, ainsi une forme de gouvernement sage et bien établie sera l'unique garant de leur sûreté à venir : par conséquent, s'ils n'ont pas assez de vertu pour être whigs, ils doivent avoir assez de prudence pour désirer que nous nous déclarions indépendants.

En un mot, l'indépendance est le seul lien qui soit capable de maintenir l'union des colonies. Nous verrons distinctement notre but, et nos oreilles seront légalement fermées aux projets d'un ennemi aussi intrigant que barbare. Nous serons en même temps sur un pied convenable pour traiter avec la Grande-Bretagne ; car il y a lieu de croire que l'orgueil de cette cour sera moins choquée de traiter de la paix avec les états de l'Amérique, que de traiter d'un accommodement avec des hommes qu'elle qualifie de sujets révoltés. Ce sont nos délais qui l'encouragent à se flatter de nous conquérir, et notre timidité ne sert qu'à prolonger la guerre. Ainsi que nous avons, sans en recueillir beaucoup de fruit, interrompu notre commerce en vue d'obtenir le redressement de nos griefs, essayons maintenant de les redresser nous-mêmes par notre indépendance, et offrons alors de rendre au commerce sa première activité. Tous les négociants, tous les Anglais raisonnables seront encore pour nous, attendu que la paix avec le commerce est préférable à la guerre sans commerce et si leurs offres ne sont pas acceptées, nous pourrons nous adresser à d'autres cours.

Ces principes posés, j'abandonne cette discussion ; et comme on n'a pas encore entrepris de réfuter la doctrine contenue dans les premières éditions, de ce pamphlet, c'est une preuve négative ou quelle n'est pas de nature à être réfutée, ou que le parti qui la favorise est trop nombreux pour qu'on ose lui tenir tête. Ainsi, au lieu de nous regarder les uns les autres avec une curiosité inquiète ou soupçonneuse, que chacun de nous serre amicalement la main de son voisin et concoure à tracer une ligne en deçà de laquelle il ne subsiste plus aucun vestige des anciennes dissensions. Que les noms de whig et de tory soient effacés pour jamais ; qu'il n'y ait plus parmi nous d'autres dénominations que celles de bons citoyens, d'amis francs et déterminés, de vertueux défenseurs des DROITS DE L'HOMME ET DES ÉTATS LIBRES ET INDÉPENDANTS DE L'AMÉRIQUE.

*AUX REPRÉSENTANTS de la société religieuse des Quakers, ou plutôt à toutes les personnes de cette croyance qui ont eu part à la publication de l'écrit intitulé : Nouvelle exposition des principes des Quakers relativement au roi et au gouvernement, et touchant les troubles actuels de l'Amérique, adressée à la généralité du peuple.*

L'auteur de ce qu'on va lire est du petit nombre de ceux qui ne déshonorent jamais la religion en jetant du ridicule ou en chicanant sur les dénominations quelconques. Dans ce qui regarde la croyance, nous ne devons des comptes qu'à dieu seul ; nous n'en devons point aux hommes. Cette lettre ne vous est donc point adressée comme à une société religieuse, mais comme à un corps politique qui s'ingère dans une discussion à laquelle vous demeureriez étrangers, si vous étiez fidèles aux principes de quiétude dont vous faites profession.

Comme vous vous êtes mis, sans y être aucunement autorisés, à la place de toute la société des Quakers, pour être avec vous sur un pied d'égalité, je me vois contraint de me mettre à la place de tous ceux qui approuvent les écrits et les principes contre lesquels vous vous élevez. Je choisis même exprès cette situation singulière, pour que vous soyez plus frappés d'un excès de témérité sur lequel vous vous faites illusion par rapport à vous-mêmes. Car ni vous, ni moi, n'avons de titre au personnage de représentants politiques.

Quand les hommes ont quitté le bon chemin, il n'est pas surprenant qu'ils continuent de s'égarer. Or d'après la manière dont vous avez rédigé votre adresse, il est évident que, réunis pour vous livrer aux matières religieuses, vous êtes bien faibles en politique. Quelque bien, adaptés que vous paraissent vos raisonnements, ils ne présentent qu'un absurde assemblage de bon et de mauvais, et la conclusion que vous en tirez est aussi peu naturelle qu'elle est injuste.

Nous vous passons vos deux premières pages qui forment plus de la moitié de votre adresse (et nous attendons de vous la même politesse) vu que l'amour et le désir de la paix ne sont pas exclusivement réservés aux Quakers : c'est le vœu que la nature et la religion mettent dans le cœur de tous les hommes. Sur ce principe travaillant à établir une constitution indépendante, nous n'avons point de rivaux dans notre but et dans nos espérances : notre plan est fondé sur une paix éternelle. Nous sommes las de disputer avec la Grande-Bretagne, et nous

ne voyons de terme à nos querelles que dans une séparation définitive. Nous agissons conséquemment, parce que nous endurons les maux et les souffrances du moment, pour arriver à une paix qui n'aura ni fin, ni interruption. Nos efforts ont et auront constamment pour objet de dissoudre une liaison qui a rougi de sang nos campagnes, et qui, aussi longtemps qu'il en subsistera le moindre vestige, ne cessera d'être nuisible à l'Amérique et à l'Angleterre.

Nous ne combattons ni par vengeance, ni par esprit de conquête, ni par orgueil, ni par ressentiment ; nous n'insultons, point l'univers en y promenant nos flottes et nos armées ; nous ne ravageons point le globe dans l'intention de nous enrichir de ses dépouilles. On nous attaque à l'ombre de nos vignes : on nous traite avec violence dans nos propres maisons et sur notre territoire : nos ennemis se présentent à nous comme des voleurs de grand chemin et des brigands. Ne pouvant invoquer la loi pour nous défendre contre leurs attentats, nous sommes obligés de les punir par la voie des armes et d'employer l'épée dans les mêmes circonstances où vous-mêmes vous avez employé la corde. Peut-être nous partageons la douleur de ceux que l'on a ruinés et insultés dans tout le continent, avec un degré de sensibilité qui ne s'est point encore manifesté dans le cour de quelques-uns d'entre vous. Mais êtes-vous bien sûrs de ne pas vous méprendre sur la cause et sur les principes qui ont dicté votre profession de foi politique ? Ne donnez pas à l'indifférence le nom de religion, et ne mettez pas l'hypocrite à la place du chrétien.

La partialité vous fait trahir les maximes qui sont la base de votre croyance. Si c'est pécher que d'être en armes, on doit pécher bien davantage en commençant la guerre ; la proportion est la même que celle d'une attaque volontaire et d'une défense inévitable. Si donc vous prêchez conformément aux inspirations de votre conscience, si votre projet n'est pas de faire de votre religion un jouet politique, donnez-en la preuve, en adressant votre doctrine à nos ennemis, car ils sont en armes aussi bien que nous. Donnez-nous une marque de votre sincérité, en la prêchant dans le palais de Saint-James, devant les commandants en chef de Boston, à tous les amiraux, à tous les capitaines qui ravagent nos côtes en véritables pirates, enfin à toute la horde sanguinaire qui agit sous l'autorité du monarque que vous faites profession

de servir. Si vous aviez la noble franchise de Barclay,<sup>6</sup> vous l'exhorteriez au repentir, vous lui montreriez ses fautes, vous l'avertiriez du malheur éternel qui le menace. Vous ne réserveriez pas vos invectives partiales à vos frères outragés et souffrants ; mais, comme de fidèles ministres de la parole divine, vous élèveriez la voix et n'épargneriez personne. Ne dites pas que vous êtes persécutés, ne vous efforcez point de faire tomber sur nous le blâme de cette persécution que vous cherchez ; car nous attestons au genre humain, que si nous nous plaignons de vous, ce n'est pas parce que vous êtes Quakers, mais parce vous prétendez l'être et que vous ne l'êtes pas.

Hélas ! il semble, à voir le but de quelques-unes de vos propositions et certains traits de votre conduite, que vous réduisiez le péché au seul acte de porter les armes, et encore, qu'il n'y ait que le peuple sur qui porte cette décision. Vous paraissez avoir pris la voix des factions pour celle de la conscience, parce que la teneur générale de vos actions manque d'uniformité ; aussi ne pouvons-nous ajouter foi, sans beaucoup de peine, à vos prétendus scrupules, voyant qu'ils sont allégués par les mêmes hommes qui, à l'instant où ils se récrient contre la *Mammone*, poursuivent leur profit avec *toute l'agilité du temps et la voracité de la mort*.

Le passage que vous citez du livre des proverbes, savoir que « quand la conduite d'un homme plaît au seigneur, il force ses ennemis même d'être en paix avec lui, » ne pouvait être plus mal choisi, puisqu'il prouve que le monarque, pour qui vous témoignez tant de zèle, ne plaît point au seigneur ; autrement son règne serait paisible.

Je viens maintenant à la dernière partie de votre adresse, à celle dont tout le reste semble former l'introduction. « Nous avons toujours eu pour principe, dites-vous, puisque nous sommes appelés à mettre en évidence la lumière du christ, manifestée dans nos consciences jus-

---

<sup>6</sup> «Tu as goûté de l'adversité et de la prospérité. Tu sais ce que c'est que d'être banni de ton pays natal, d'être dominé comme de dominer, de siéger sur le trône et d'être en butte à l'oppression. Tu as appris combien les oppresseurs sont exécrationnels aux yeux de Dieu et des hommes. Si, après tous ces avertissements, tu ne reviens pas de toute ton âme au Seigneur, si tu oublies ce Dieu qui s'est souvenu de toi dans ta détresse, et que tu t'adonne au plaisir et à la vanité, ta condamnation sera terrible. Le meilleur remède qui puisse te préserver de ce péril et des insinuations de ceux qui voudront l'engager au mal, est d'avoir les yeux fixés sur cette lumière de J. C., qui brille dans ta conscience, qui ne peut ni ne veut te flatter, et ne souffrira pas que tu sois en repos dans le sein du péché ». *Adresse de Barclay à Charles II.*

qu'à ce jour, qu'il appartient à dieu seul d'élever et de renverser les rois et le gouvernement, pour des raisons qui lui sont mieux connues qu'à nous autres hommes ; que nous ne devons pas nous immiscer dans ces révolutions, nous inquiéter de notre sort, et encore moins comploter la ruine des pouvoirs subsistants, mais prier pour le roi, pour la sûreté de la nation, et pour le bien de tous nos semblables ; enfin, que nous pouvons mener une vie tranquille et vertueuse sous quelque gouvernement que le ciel ait jugé à propos de nous placer. » Si réellement ce sont là vos principes, que ne vous y conformez-vous ? Que ne laissez-vous à dieu le soin de faire tout seul ce que vous prétendez n'appartenir qu'à lui ? Ces mêmes principes vous enseignent à attendre avec patience et humilité l'événement des mesures nationales, et à vous y soumettre comme à la volonté divine. Que sert votre profession de foi politique, si vous croyez ce qu'elle renferme ? vous avez prouvé en la mettant au jour, ou que vous ne croyez point ce que vous faites profession de croire, ou que vous n'avez pas assez de vertu pour pratiquer ce que vous croyez.

Les principes de quakerisme tendent directement à faire de quiconque les adopte, un sujet paisible, sous quelque gouvernement qu'il ait à vivre ; et si dieu s'est réservé la prérogative d'élever et de renverser les rois et les gouvernements, à coup sûr il ne permet pas que nous le dépouillons de ce droit. Ainsi votre principe même vous conduit à approuver tout ce qui s'est passé et tout ce qui se passera encore à l'égard des rois ; Olivier Cromwel vous remercie. Selon vous, Charles premier ne mourut point par la main des hommes ; et si jamais pareille fin termine les jours de son orgueilleux imitateur, ceux qui ont rédigé votre adresse seront forcés par leur propre doctrine, d'applaudir à cette catastrophe. Ce n'est point par des miracles que les rois sont détrônés ; il n'entre que des moyens simples et humains, tels que nous en employons, dans les altérations que subissent les gouvernements. La dispersion même des Juifs, quoique le sauveur l'eût prédite, s'effectua par la voie des armes. Par conséquent, si vous refusez votre secours à l'un des partis, vous ne devez pas vous mêler des intérêts de l'autre ; votre devoir est d'attendre en silence ce qui arrivera, et à moins que vous ne soyez en état de produire une autorité divine, pour prouver que le tout-puissant, qui a placé ce nouveau monde aussi loin qu'il l'a pu de toutes les contrées de l'ancien, n'approuve pas qu'il soit indépendant de la cour vicieuse et corrompue de la Grande-Bretagne ; à

moins, dis-je, que vous n'ayez ce titre à nous opposer, comment pouvez-vous justifier, d'après vos maximes, le langage incendiaire par lequel vous excitez le peuple « à se liguier fortement dans la haine des écrits et des mesures qui annoncent évidemment le désir et le projet de rompre les heureux liens qui nous ont unis jusqu'à ce jour avec l'Angleterre, ainsi que la subordination juste et nécessaire que nous devons au roi et aux dépositaires légaux de son autorité. » Quoi ! les mêmes hommes, qui deux lignes plus haut résignaient passivement à l'être suprême l'ordre, les changements et la disposition des rois et des gouvernements, reviennent ici sur leurs principes, et veulent y prendre part ! Est-il possible que cette conclusion suive la doctrine exposée dans le même ouvrage ? l'inconséquence est trop frappante pour n'être pas remarquée ; l'absurdité trop grande pour ne pas exciter le rire. Au surplus, c'est tout ce que l'on pouvait attendre d'une association d'hommes aveuglés par les sombres préjugés d'un parti aux abois ; car on ne doit pas vous regarder comme parlant au nom de toute la société de Quakers, mais seulement comme une fraction remuante de ce corps digne d'estime.

Ici finit l'examen de votre profession de foi. Je n'engage personne à l'abhorrer (comme vous avez fait pour les écrits que vous n'approuvez pas), mais à la lire et à la juger sans prévention. Je veux cependant ajouter encore une remarque. L'expression d'élever et de renverser les rois, signifie sans doute faire un roi de l'homme qui ne l'est pas, et ôter ce titre à celui qui le possède ; et, je vous prie, cela a-t-il le moindre rapport avec les circonstances où nous nous trouvons ? notre dessein n'est pas plus d'élever que de renverser des rois, d'en élire que de les détruire : tout ce que nous demandons est de n'avoir rien à démêler avec eux. Ainsi, votre profession de foi, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, ne sert qu'à déshonorer votre jugement ; et, pour plusieurs raisons, vous eussiez mieux fait de la garder pour vous que de la publier.

Premièrement, parce qu'elle tend à compromettre la religion et à diminuer son empire ; car il est infiniment dangereux pour la société de lui faire jouer un rôle dans les controverses politiques.

Secondement, parce qu'elle présente, comme approuvant les professions de foi politiques ou comme y prenant intérêt, une société

d'hommes parmi lesquels il s'en trouve beaucoup qui ne sont point d'avis de publier ainsi leurs sentiments.

Troisièmement, parce qu'elle tend à détruire cette harmonie, cette union de nos provinces que vous-mêmes avez concouru à établir par vos contributions généreuses, et qu'il importe infiniment de maintenir, à tous tant que nous sommes.

Sur ce, je vous dis adieu sans colère ni ressentiment. Puissiez-vous (tels sont les désirs que je forme dans la sincérité de mon cœur) en votre double qualité d'hommes et de chrétiens, jouir pleinement et sans interruption de tous les droits civils et religieux, et contribuer à votre tour, à les garantir aux autres ! Mais puisse en même temps l'exemple si imprudemment donné par vous, de mêler la politique et la religion, encourir le désaveu et la réprobation de tous les habitants de l'Amérique !

FIN